

BILINGUISME et Université de STRASBOURG

Compte rendu du rendez-vous avec le président de l'Université de Strasbourg le 19 janvier 2018

Par Pierre Klein, président de la Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass - La FAB a sollicité cette entrevue dans l'objectif de rechercher les moyens d'améliorer la situation en Alsace en matière de disponibilité d'enseignants et de formateurs en langue régionale.

Les représentants de la Fédération Alsace Bilingue (Pierre Klein, Jean-Marie Woehrling) ont rencontré le président de l'Université de Strasbourg, Monsieur Michel Deneken. Celui-ci a convié à cette entrevue Madame Anne Bandry-Scubbi Doyenne de la faculté des langues et Madame Pascale Erhart Directrice du Département de dialectologie alsacienne et mosellane.

La FAB a sollicité cette entrevue dans l'objectif de rechercher les moyens d'améliorer la situation en Alsace en matière de disponibilité d'enseignants et de formateurs en langue régionale.

Ils ont exposé la situation de l'enseignement de l'allemand. Dans le cadre des classes bilingues, l'allemand est la langue d'enseignement depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. Cette démarche suppose de la part des enseignants, outre les compétences proprement pédagogiques, non seulement une maîtrise complète de la langue allemande mais aussi la compétence d'enseigner des disciplines diverses dans cette langue. Pour les autres classes du premier degré, un enseignement d'allemand de trois heures est prévu.

Or, on constate actuellement un manque significatif d'enseignants présentant les compétences requises, ce qui freine le développement de l'enseignement bilingue et rend souvent fictif l'enseignement extensif de 3 heures.

Ils ont fait valoir que si cette situation comporte de nombreuses causes et implique des interventions à de multiples niveaux, une des difficultés tient au fait que l'offre de formation proposée par l'université n'est pas suffisamment appropriée. Ils proposent donc aux responsables de l'université de rechercher quels aménagements pourraient être envisagés au plan de l'université pour apporter une contribution à l'amélioration de cette situation.

Ils ont notamment proposé de concevoir une formation spécifique pour les futurs enseignants

en langue allemande dans les classes bilingues, débutant dès la 1ère année d'université, et faisant une place à la formation à l'enseignement de diverses disciplines en allemand.

Le président de l'Université a clairement rejeté cette demande. **Il considère que l'offre de formation de l'université de Strasbourg est adaptée et suffisante.** Il n'y a rien à changer.

Pour lui, un examen critique des formations proposées constitue une forme de contestation indue du travail de l'Université. Les mesures utiles relèvent d'autres autorités. Tout au plus admet-il qu'un effort supplémentaire pourrait être fait par l'Université au plan de l'information sur les formations proposées. **Au demeurant, selon lui, les efforts pour renforcer la place de la langue régionale sont peine perdue au regard du manque de motivation de la population concernée et de la prééminence inévitable de l'anglais.**

On aurait pu penser que cette attitude de fermeture à l'égard d'une évolution possible soit nuancée par Madame Erhart, qui en sa qualité de présidente de la commission linguistique du conseil culturel d'Alsace avait établi un rapport qui comportait de toutes autres conclusions :

« Le problème numéro 1 cité par tous les interlocuteurs, est celui du manque de formation des enseignants et du manque de formateurs. Il convient de souligner que deux causes se liguent pour expliquer ces faiblesses :

- le profil inadéquat des maquettes nationales des cursus de formation,*
- les modalités nationales du recrutement des enseignants, lequel ne prend pas en compte le caractère spécifique des postes concernés.*

L'allemand n'est pas obligatoire dans la formation des enseignants jusqu'en M1, alors qu'on manque cruellement d'enseignants. Il faudrait pouvoir proposer l'allemand tout au long du parcours des futurs enseignants, car même en cursus « normal », ils devront enseigner l'allemand.

(...)

Il faudrait en effet pouvoir proposer l'allemand tout au long du parcours des futurs enseignants, car, dans le 1er degré, donc à l'école primaire, tous les enseignants, qu'ils

soient en cursus bilingue ou non, seront amenés à enseigner l'allemand.

Problèmes identifiés dans la formation des enseignants bilingues :

Premier degré

Maquette MEEF premier degré (ESPE) : celle du bilingue est (trop) fortement calquée sur la maquette monolingue des professeurs des écoles polyvalents.

Le vivier du cursus intégré (Fribourg-Mulhouse-Colmar) pour approvisionner les professeurs des écoles bilingues est d'environ 6-7 diplômés par an, ce qui est bien trop peu, en raison de l'absence de politique volontariste devenue inacceptable.

*Ce n'est pas seulement le problème du bilingue : **chaque enseignant doit être bien conscient du fait que, même dans la voie « monolingue », il sera chargé d'enseigner « la langue régionale » dans sa classe.***

Second degré

À l'Université de Strasbourg : pas de formation initiale second degré actuellement pour enseigner sa discipline en allemand, (ni en anglais ou en italien d'ailleurs comme cela fut le cas dans l'ancienne formation OEB « option européenne et bilingue » à Guebwiller).

Seul un D.U. « Enseigner sa discipline en langue allemande » existe à l'Université de Strasbourg/ ESPE pour les enseignants en poste dans l'académie (40 formés sur 4 promotions) CAPES d'allemand en 2016 : 149 admis pour 345 postes, en baisse depuis 2015.
».

Toutefois, Madame Erhart a entièrement abondé dans la position du Président de l'Université et n'a proposé aucune modification dans l'offre de formation affirmant que de toute façon le dialecte était le vecteur le plus efficace de promotion de l'allemand.

L'entretien n'a donc débouché que sur l'hypothèse de l'organisation d'une journée d'information sur les formations proposées par l'université.

Schick, s'isch chic Elsasserditsch z'reda !

C
r
é
a
t
i
o



Schick' Süd-Elsäss
Culture et Bilinguisme

n du groupement « Schick' Süd-Elsäss Culture et Bilinguisme »,

Antenne locale de l'Association Culture et bilinguisme- René Schickele Gesellschaft

Par Patrick Hell, Coordinateur mulhousien de Schick' Süd-Elsäss Culture et Bilinguisme, info@assoschick.alsace - En ce début d'année 2018, s'est créée à Mulhouse une « antenne » sud-alsacienne de l'association René Schickele, qui porte le nom symboliquement bilingue de « Schick' Süd-Elsäss Culture et Bilinguisme ». Autant de références à l'association faitière, « Culture et Bilinguisme/ René Schickele Gesellschaft », qui a son siège à Strasbourg ; Schick' étant à la fois une ellipse de « Schickele » et la volonté d'affirmer le caractère désormais résolument « chic » de la valorisation et de la promotion du bilinguisme et des cultures d'Alsace.

Der Schickele-Kreis wurde 1968 ins Leben gerufen, einem Zeitpunkt, als die Erosionserscheinungen der Sprachkenntnisse in der Region bereits alarmierende Ausmaße erreicht hatten. Er setzt sich, im Geiste des bedeutenden Schriftstellers, dessen Namen er trägt, für eine Politik zugunsten eines zweisprachigen Elsass ein, das von der Präsenz sowohl des Französischen als auch der Regionalsprache (Deutsch bzw. die alemannischen und fränkischen Dialekte) geprägt ist.

Dans cette démarche, notre association reste fidèle à une définition de la langue régionale d'Alsace qui associe l'allemand standard et les dialectes de la région, comme les deux faces de la même pièce linguistique. Pour exprimer cette vision large, elle a pris le nom de **René**

Schickele, citoyen français et deutscher Dichter, un homme dont la vie et l'œuvre expriment l'ouverture vers les deux mondes culturels français et allemand, une ambition de qualité, un esprit progressiste et le dépassement de toute forme de nationalisme dans une perspective européenne et humaniste.

La maîtrise des deux langues consubstantielles à l'Alsace, le français et l'allemand sous ses formes dialectales et standard, constitue pour ses habitants, quelle que soit leur origine, la clé d'accès aux cultures dont elles sont les réceptacles, et corrélativement un levier privilégié d'intégration et d'épanouissement personnel et professionnel dans la région transfrontalière bilingue du Rhin Supérieur, associant l'Alsace, le Pays de Bade et la Suisse du Nord-Ouest.

Fîr d' Züakunft vu unserer Gegend, ìsch 's bsunderscht wìchtig, àss jeder Mìtbarger Züagàng züa ihra Sprocha bsetzt, sowia züa ìhra Gschìchta un Kùltürerb. L'enjeu est de faire en sorte qu'il redevienne chic de parler aussi bien Elsasserditsch, Hochdeutsch que français en Alsace, tout en élevant la langue à ce qu'elle peut exprimer de meilleur.

« Schick' Süd-Elsàss Culture et Bilinguisme », tout en affirmant sa personnalité, affiche l'ambition de s'inscrire dans une véritable dynamique partenariale avec toutes autres initiatives qui poursuivent les mêmes objectifs. Dans cet esprit, notre groupement proposera diverses manifestations, telles qu'un cycle de conférences, sur des thématiques ayant trait, au sens large du terme, à l'Alsace, ses cultures, ses langues, son avenir.

Schick' Süd-Elsàss s'articule autour d'une équipe dynamique et ouverte, composée de personnes d'horizons et de sensibilités très diverses, que vous retrouverez sur le site internet de l'association.

<http://assoschick.alsace/>

Site internet qui vous permettra également de vous informer sur les objectifs et actions de l'association.

Strasbourg 1880-1930, l'ébauche d'un laboratoire transfrontalier

Par Vincent Goulet, sociologue - Que peut-on retenir de la belle exposition « Laboratoire d'Europe, Strasbourg 1880-1930 », visible au Musée d'Art

moderne et contemporain ? Strasbourg a-t-elle véritablement été, durant cette période, une métropole régionale frontalière où l'Europe se serait inventée ? Pas si sûr, mais l'idée a toujours de l'avenir.

Au premier regard, on est séduit par la richesse et le bouillonnement de ces années charnières qui partout en Europe ont été prolifiques, tant dans le domaine des arts plastiques, de l'architecture que de la recherche scientifique. Textes d'accompagnement et scénographie insistent sur la créativité et l'éclat de la vie culturelle strasbourgeoise de ces années charnières, jusqu'à parfois verser dans l'autocélébration (1). Une attention plus soutenue sur les pièces exposées et la lecture attentive du catalogue viennent cependant confirmer la sensation de juxtaposition quelque peu hétéroclite procurée par l'exposition. Indéniable « creuset culturel » durant cette période, Strasbourg n'est cependant pas devenue une capitale régionale de rang européen. On peut se demander ce qui a manqué à ce projet artistique et politique, dont l'intention trouve aujourd'hui un écho si particulier.

Une tentative de réparation artistique

L'histoire commence dans les flammes. En août et septembre 1870, les bombardements de Strasbourg par les Prussiens détruisent le Musée d'art des Aubettes et ses peintures qui n'avaient pas été mises à l'abri. La bibliothèque municipale du Temple-neuf brûle avec ses trésors médiévaux et renaissants, comme le célèbre *Hortus deliciarum* du XII^{ème} siècle. Une part inestimable de la culture rhéno-alsacienne, à laquelle s'étaient ajoutées les dépôts de la période napoléonienne, est réduite en cendre. Ces dommages sont particulièrement malvenus pour les Allemands qui, en annexant Strasbourg et l'Alsace au Reich, cherchent à réactiver la représentation d'un « âge d'or » de l'espace rhénan durant le Saint Empire Romain Germanique.

Strasbourg se reconstruit donc sur une béance. Berlin cherche à poser quelques points de suture en s'efforçant de reconstituer un patrimoine artistique pour la ville. Wilhelm Bode, le conservateur des musées berlinois, est chargé de créer un nouveau musée et de rassembler une collection qui fasse de Strasbourg une vitrine de l'empire allemand. Son projet initial est de donner une « importance particulière aux écoles allemandes anciennes, notamment souabe et rhénane », de façon à favoriser l'attachement de la population strasbourgeoise à son passé médiéval et renaissant germanique.

Cette intention n'a pas été réalisée, et effectivement la salle de l'exposition où est présentée une sélection d'œuvres acquises par Bode donne une impression de décousu : quelques œuvres rhénanes certes (comme le « portrait d'un jeune homme » d'Hans Baldung Grien), mais aussi des peintures et pièces de mobilier italien, des copies anciennes de maîtres

anciens (les originaux restant trop chers), un Greco que Bode n'avait pas accepté à Berlin car il détestait ce peintre... Hostile à la peinture française et peu ouvert aux courants modernes, Bode rassemble une collection certes de qualité mais « subvertie par les forces du marché [de l'époque] comme par son goût personnel »(2). Au contraire de Colmar ou Freiburg, dont les collections montrent une remarquable continuité, un hiatus s'ouvre entre Strasbourg et sa propre collection artistique.

Strasbourg, la ville-vitrine de tous les possibles

À partir des années 1880, la ville se remet de la guerre. Une partie de la population a « opté pour la France » et émigré, mais la ville grossit, alimentée par l'exode rural lié à l'industrialisation, l'immigration de fonctionnaires et militaires prussiens, mais aussi de civils venus des régions allemandes plus proches (Palatinat, Bavière et Bade). La population de Strasbourg double entre 1871 et 1910 et passe de 85 000 à 185 000 habitants. La surface de la ville triple, son visage urbain se transforme, avec de prestigieuses réalisations comme la Neustadt et son quartier universitaire, ou des zones résidentielles comme les cités jardins destinées à la classe ouvrière. Pour le Reich, Strasbourg est à la fois une vitrine et un territoire à mettre en valeur, bref une colonie dont il s'agit de tirer rapidement le meilleur parti. Du fait des changements démographiques et politiques, les cartes sont rebattues. Des opportunités s'ouvrent à Strasbourg qui attire les jeunes ambitions et talents allemands qui viennent se mêler aux Alsaciens restés sur place.

L'urbanisme et l'architecture sont les domaines de prédilection de l'action publique allemande, relayée par une administration municipale qui gagne en autonomie. Si quelques concessions sont faites au goût français (comme la reconstruction de l'Aubette), la construction de la Neustadt s'inscrit dans le style allemand, ce qui provoque quelques frustrations chez les Alsaciens. Comme dans les autres grandes villes d'Europe, la modernité ouvre de grands axes monumentaux et perturbe les repères traditionnels. Déjà l'aménagement urbain est une activité particulièrement soumise aux courants internationaux : les règlements d'urbanisme allemands survivent au retour à la France et la physionomie de Strasbourg reste durablement marquée par cette période d'intense construction et de réaménagement urbain (commencement de la « Grande Percée » au niveau de l'actuelle rue du 22 novembre et qui sera poursuivi après la guerre)(3). Ces grands travaux d'urbanisme sont largement pilotés par le pouvoir central et interagissent finalement peu avec milieu culturel strasbourgeois.

L'université Kaiser Wilhelm est un autre grand chantier des autorités allemandes. Il s'agit là aussi d'un investissement « top down », bâti sur le modèle berlinois de Wilhelm von Humboldt, c'est-à-dire une université qui articule étroitement recherche et enseignement

tout en favorisant le décloisonnement des disciplines. Les bonnes conditions de salaire et de travail attirent les universitaires allemands, chercheurs confirmés ou jeunes enseignants, qui profitent de ce tremplin pour accélérer leur carrière. Les étudiants, venus de plus en plus nombreux de toute l'Allemagne (390 en 1872, 5 fois plus en 1913), profitent de la riche bibliothèque dont s'orne l'université. L'exposition du MAMCS n'est pas avare des trésors accumulés par l'université allemande qui deviendront l'héritage de la française à l'issue de la guerre de 1914-18 : instruments scientifiques, reproductions en plâtre d'œuvres d'art majeures, espèces végétales et animales soigneusement momifiées et classifiées... Couronné de succès, ce modèle universitaire humboldtien ne sera pas remis en cause après le « retour à la France » et permettra, entre autre, à l'histoire sociale de faire ses premiers pas (l'École des Annales de Marc Bloch et Lucien Febvre). Néanmoins, si l'université offre un cadre intellectuel solide à la ville, Strasbourg reste au tournant du siècle un lieu de passage, aussi bien pour les enseignants-chercheurs que pour les étudiants les plus prometteurs.

La création en 1890 de la *Kunstgewerbeschule* municipale répond au désir de créer une dynamique artistique locale qui soit favorable à l'économie strasbourgeoise. Sa direction est confiée à un Munichois, Anton Seder, un ornementiste marqué par le mouvement *Arts and Crafts* et le *Jugendstil*. Alors que les grandes réalisations urbanistiques, muséales et universitaires restent déconnectées de la sensibilité alsacienne, c'est autour des arts décoratifs que l'on peut percevoir de nouvelles formes artistiques propres au territoire rhénan.

Les arts déco strasbourgeois, l'expression d'une culture singulière

Les salles de l'exposition consacrées à Charles Spindler, Léon Elchinger, Jean-Désiré Ringel d'Illzach émeuvent par la qualité et la singularité des œuvres présentées. Dans le domaine du graphisme, où Strasbourg s'est particulièrement illustrée, on remarque Leo Schnug, Emile Schneider, Paul Braunagel, Lika Marowska, Anton Seder, Joseph Sattler.

Certains de ces artistes sont alsaciens, d'autres « vieux allemands », mais tous s'inscrivent dans une veine sécessionniste, et quelque peu « antiprussienne », influencée par Munich. On peut voir dans ce courant artistique les effets d'une évolution politique : peu à peu, une majorité d'Alsaciens accepte l'idée de faire partie d'un empire allemand qui lui apporte prospérité économique et droits sociaux (caisses de prévoyance, ouverture des universités aux femmes) mais elle refuse d'être traitée en mineure par la tutelle prussienne. Cette sensibilité antiprussienne ne doit pas être confondue avec la posture farouchement pro-française, manifestée par une frange de la population alsacienne qui, en phase avec les discours « revanchards » outre-Vosges -tenus par exemple par Maurice Barrès-, rejette en bloc toute culture allemande.

La nuance est de taille, et c'est ici que l'on saisit toute la complexité du laboratoire strasbourgeois, en particulier à travers le groupe de Saint-Léonard, animé par le brillant illustrateur et ébéniste Charles Spindler. La plupart de ses confrères ont fait comme lui ses études artistiques en Allemagne, certains en France ou dans les deux pays. Comme tous les mouvements Art nouveau, il s'agit de renouer avec une tradition préindustrielle, de revaloriser le travail et le geste créateur de l'artiste-artisan. Alors que l'éclectisme jusqu'alors en vogue se fige dans une forme d'académisme, le *Jugendstil* s'inspire de la nature, recherche la pureté des lignes mais aussi une force expressive, parfois dans un certain dépouillement, parfois dans l'exacerbation des traits. Pour Spindler, le *Jugendstil* peut puiser dans le répertoire régional, les *Volkskunde* (arts populaires) qui se développent en Allemagne mais aussi en France (Frédéric Mistral et le Museon Arlaten en Provence). L'Art nouveau, marqué par sa brièveté, est aussi pétri de tensions, voire de contradictions. Il convient bien à la situation alsacienne, une société qui se cherche entre aspiration à la modernité et fidélité à son passé.

Les œuvres présentées par le groupe de Saint-Léonard emportent aujourd'hui encore l'adhésion : mobilier, marqueterie, affiches, sculpture, quelque chose de singulier s'invente, ancrée dans la culture alsacienne, ouverte aux courants réformateurs de l'*Arts and Crafts*, conjuguant avec talent le riche fond culturel germanique avec l'aspiration au dépouillement de la ligne. Charles Spindler représente le Reichsland d'Alsace-Lothringen par trois fois dans les expositions internationales : Paris en 1900 (un « salon de musique » aux splendides marqueteries), Turin en 1902 (une « salle à manger » avec d'audacieuses chaises d'inspiration alsacienne), Saint-Louis (USA) en 1904 (bureau fumoir).

La vitalité des revues artistiques

Le dynamisme strasbourgeois est aussi perceptible à travers ses revues qui prennent souvent pour modèle celles de Munich. *Bruder Lustig* et *Simplicius* sont antiprussiennes, anticléricales, elles refusent l'impérialisme allemand comme le chauvinisme français. *Jung-Deutschland/Jung-Elsass* accueillent des contributions de Rilke, un peu plus tard la *Südwestdeutschrundschau* milite pour l'intégration des jeunes forces artistiques (Spindler, Schickele, Abel, Prévôt) dans un espace culturel germanique propre à l'Allemagne du Sud-Ouest, indépendant de Berlin ou Munich.

Le groupe autour de l'écrivain René Schickele fait partie de ceux qui ont tenté de penser l'Alsace comme une identité purement culturelle (« Elsässer rein geistig gedacht »). Opposés aux nationalismes, Schickele, Stadler, Flake, sont particulièrement attentifs au dialogue entre la culture française et allemande, ils conçoivent l'Alsace et le Reichsland comme un pont entre les deux grandes cultures européennes : ils lancent plusieurs revues, à l'existence

éphémère, *der Stürmer* (1902), *der Merker* (1903), enfin *das Neue Elsass* (1911) qui publie aussi des articles en français. Ces artistes et écrivains, dont plusieurs sont nés après la reconquête de l'Alsace par les Allemands, « acceptent l'héritage culturel allemand, non pas dans le sens d'une assimilation délibérée à l'Empire, mais au contraire dans celui de la manifestation renouvelée et originale de leur propre identité »(4).

La période est aussi propice au développement d'une littérature en allemand dialectal d'Alsace, l'elsasserdeutsch. Gustave Stoskopf (récits humoristiques et pièces de théâtre), Marie Hart, les frères Matthis (poésie). Le renouveau de la culture alsacienne permet sans doute de développer une loyauté à l'égard de l'Allemagne tout en défendant ses particularismes. L'écrivain Ernst Stadler donne une belle définition de l'alsacianité : « *Elsässertum ist nicht etwas Rückständiges, landschaftlich Beschränktes, nicht Verengung des Horizontes, Provinzialismus, « Heimatkunst », sondern eine ganz bestimmte und sehr fortgeschrittene seelische Haltung, ein fester Kulturbesitz, an den romanische sowohl wie germanische Tradition wertvollste Bestandteile abgegeben haben* » (1912).

Le champ artistique strasbourgeois est travaillé par des forces contradictoires, ce qui n'est pas forcément défavorable à la créativité. Ainsi la *Revue alsacienne illustrée* (1898-1914), créée par Charles Spindler, tient longtemps une position médiane entre culture allemande et singularité alsacienne, mais à partir de 1902, sous la direction de Pierre Bucher, elle tient de plus en plus ouvertement un discours en faveur du « retour à la France ». Le régionalisme est alors utilisé comme une machine de guerre pro-française et non comme un chemin de traverse qui puisse permettre l'invention d'une culture originale, expression de la position frontalière de Strasbourg entre les autres grandes villes européennes.

La timidité artistique de la bourgeoisie strasbourgeoise

Ce qui frappe dans l'exposition est l'absence de relais dans la société civile strasbourgeoise en faveur d'une modernité culturelle à la hauteur des ambitions de la ville. Une partie de la bourgeoisie alsacienne s'est repliée après 1871 en France, les Allemands qui viennent à Strasbourg sont surtout des militaires et des fonctionnaires qui ne s'installent pas durablement. Même les universitaires sont souvent « de passage ». La ville connaît un début de melting-pot, mais pas suffisant pour égaler une métropole comme Munich, qui compte 500 000 habitants en 1900. De plus, le goût strasbourgeois reste clivé entre France et Allemagne, la défense de l'un ou de l'autre ayant une forte charge identitaire.

L'exposition de 1907, organisée par la Société des amis des arts de Strasbourg en est un bon exemple. Il s'agit de montrer « le mouvement artistique français d'aujourd'hui », en réponse à l'exposition d'art allemand organisée l'année précédente par le *Verband der Kunstfreunde*

in den Ländern am Rhein. L'exposition est patronnée par Rodin, artiste français de rayonnement international, qui fait le déplacement. L'événement est de taille, mais les œuvres présentées très conventionnelles. Les impressionnistes ont la part belle, avec un choix d'œuvres assez convenues. La seule peinture exposée de Cézanne n'est pas des plus modernes. Il manque les postimpressionnistes, les fauves, les nabis, Matisse et Picasso. Bref, l'exposition reste figurative et totalement hermétique aux nouveaux courants qui s'orientent vers la géométrisation et l'abstraction. L'exposition déroute pourtant le public strasbourgeois, plutôt conformiste(5).

On comprend que l'environnement de la ville n'est guère favorable à l'innovation. Toute à la défense du bon goût français, la bourgeoisie strasbourgeoise est restée conservatrice et ne soutient guère les audaces des jeunes pousses artistiques locales. La timidité domine aussi dans le domaine des nouvelles technologies d'alors : l'exposition du MACMS évoque brièvement les deux nouvelles formes naissantes d'industrie culturelle, la photographie et le cinéma, mais il faut reconnaître que Strasbourg ne s'est pas saisie de ces nouvelles techniques. Concernant la vie musicale, elle semble avoir été intense mais peu innovante. L'imprimerie et l'affiche, les arts graphiques en général, sont de bonne tenue pour une ville moyenne, mais sans parvenir à l'excellence manifestée par Munich, Vienne ou Berlin.

Le retour à la France

De manière opportune, l'exposition intègre la période 1918-1930, de façon à laisser glisser le regard au-delà des ruptures politiques. Les continuités ne sont cependant pas évidentes. Certes, l'université garde son rôle structurant, mais le domaine artistique perd en vigueur, avec par exemple la nomination du jeune Hans Balthasar Haug à la suite de Wilhelm Bode au Musée des Beaux-Arts. Il acquiert des œuvres alsaciennes de la période médiévale (comme le vitrail appelé le « Christ de Wissembourg ») ou de la Renaissance, mais il ne fait guère le lien avec l'art contemporain qu'il apprécie peu. La direction de l'école des arts décoratifs échoie au sculpteur alsacien François-Rupert Carabin, dont la famille avait opté pour la France et qui a fait ses études à Paris. On peut douter que ses fantasmes érotiques, où la femme est souvent avilie, ait pu être une source d'inspiration durable pour ses élèves.

Schickele part en Allemagne, Hans Koch, grand collectionneur, membre et mécène des *Stürmer*, fait de même. L'époque de l'après-guerre est favorable à la radicalité de la Nouvelle Objectivité ou à l'abstraction, deux courants artistiques assez éloignés de la sensibilité des capitales provinciales(6). L'expérience de « création totale » des Aubettes (Sophie Taeuber-Arp, Theo van Doesburg et Jean-Hans Arp), commanditée durant les années 1920 par les frères Horn, promoteurs immobiliers et collectionneurs, reste marginale et incomprise. Très vite rejetées par la population strasbourgeoise, les Aubettes n'attirent pas l'attention du

monde intellectuel et universitaire de l'époque.

Le rêve d'une identité culturelle alsacienne tournée vers l'avenir

Objet des violents appétits de deux grandes nations européennes, et dans le même temps choyée par ses colonisateurs successifs, Strasbourg avait une position interstitielle intéressante entre mondes roman et germanique. Le milieu artistique a cependant eu du mal à se déployer de manière autonome par manque d'une bourgeoisie locale suffisamment nombreuse et audacieuse, par la faiblesse d'un marché local engoncé dans des idéologies nationalistes.

L'expérience du groupe de Saint-Léonard montre que le régionalisme alsacien aurait pu être une ressource propre, susceptible d'être réappropriée de manière riche et différenciée. L'héritage a été tiraillé entre tendance conservatrice (Anselme Laugel) et une autre plus moderne (Charles Spindler), pour être finalement confisqué au bénéfice d'une propagande antiallemande et antimoderne.

Les tentatives littéraires de René Schickele et de ses proches pour mettre Strasbourg au cœur d'une conception nouvelle de l'Europe auront été finalement peu entendues au-delà des cercles d'avant-garde.

Plutôt qu'un espace de fertilisation croisée, Strasbourg aura finalement été un lieu de confrontation entre deux cultures nationales qui chacune cherchait à affirmer son hégémonie. Christophe Didier conclut le catalogue de l'exposition sur l'échec de ce « laboratoire » : « L'Alsace et Strasbourg, trop petites, trop déchirées, trop étriquées sans doute pour l'avant-garde, n'ont pas su faire émerger à l'instar de Munich (modèle souvent revendiqué), le terreau éditorial et médiatique qui aurait pu apporter à l'Europe une création littéraire « alsacienne ». »

Au siècle dernier, la position frontalière de Strasbourg, avec les basculements successifs d'un État à l'autre, à la fois atout et handicap, n'a pas permis un essor autonome. Aujourd'hui que la situation géopolitique est plus stable et que la métropole se développe à grande vitesse, Strasbourg saura-t-elle profiter de sa position privilégiée pour inventer une culture propre qui se nourrisse pleinement des apports des deux rives du Rhin ?

Notes

1. L'exposition est visible au MAMCS jusqu'au 25 février 2018.
2. Cf. l'article de Pascal Grenier ainsi que celui de Joëlle Pijaudier-Cabot dans le catalogue.

3. Cf. l'article de Jean-Louis Cohen dans le catalogue.
4. „Ein schwieriges Erwachen : Der neue Kunst und die nationale Problematik am Beispiel der Presse im Reichsland Elsass-Lothringen“, Jean-Louis Elloy et Christophe Didier, *Jugendstil am Oberrhein*, Badisches Landesmuseum Karlsruhe, G. Braun Buchverlag, 2009
5. Voir dans le catalogue l'article de Barbara Forest.
6. À Freiburg en septembre 2016, l'exposition du pionier de l'art moderne Adolf Hölzel n'est guère mieux reçu par le public, mais la Kunstverein fribourgeoise a fait preuve d'audace (voir la magnifique exposition « Im Laboratorium der Moderne. Hölzel und sein Kreis » à l'Augustinermuseum jusqu'au 18 mars 2018).

Définition de la langue régionale d'Alsace, suite

Points de vue sur la définition de la langue régionale d'Alsace de personnalités, d'élus, de partis, d'associations...

Pierre Klein

Deux grands anciens : **Edouard Reuss** : « Wir reden Deutsch... (traduction) Nous parlons l'allemand. Sur le plan politique nous sommes Français et nous voulons le rester... mais ils ne doivent pas empêcher nos enfants de nous parler dans la langue dans laquelle nous avons nous-mêmes parlé avec nos pères et mères. » 1838

Albert Schweitzer : „Deutsch ist mir Muttersprache, weil der Dialekt in dem ich sprachlich wurzle deutsch ist.“.

Alfred Kastler, Prix Nobel de Physique dans Notre avenir est bilingue en 1968 : « ... **pour le jeune écolier alsacien l'acquisition de la langue allemande-à côté de celle de la langue française-est un droit que nous exigeons** » 1968

Le Président Pflimlin adresse une lettre au ministre de l'Éducation nationale, Charles Haby : « L'allemand est la forme littéraire de nos dialectes qui sont-bien que certains veuillent encore nier cette évidence-des dialectes germaniques appartenant à la famille des dialectes alémaniques... **Je considère donc que l'apprentissage de l'allemand est pour un Alsacien dialectophone, l'une des formes naturelles du développement**

intellectuel. » 1975

Germain Muller : « **Notre langue : c'est l'allemand.** Notre langue maternelle, la langue dans laquelle nous nous exprimons par l'écriture : c'est l'allemand. Si nous parvenons à écrire un certain Elsasserditsch, c'est-à-dire un dialecte allemand, c'est que nous avons derrière la structure, l'ossature de la langue allemande, le Hochdeutsch... Je suis triphasé et je fonctionne dans les trois phases... Je rêve dans les trois phases et j'utilise chaque fois le tiroir qu'il me faut et dans chaque langue... **L'essentiel pour nous, c'est le bilinguisme franco-allemand... notre bilinguisme est franco-allemand et le triphasage fait que le dialecte alsacien sera toujours un phénomène d'accompagnement de ce bilinguisme.** » in Germain Muller in Germain, Bernard Jenny, Bentzinger Editeur, Colmar, 1997, page 353

Dans les années 70 plus de **300 communes ont adopté la motion** suivante: « **constatant que l'allemand, sous sa forme dialectale ou littéraire, est depuis un millénaire et demi la langue traditionnelle de l'Alsace.** »

CDS du Haut-Rhin : « le bilinguisme représente, pour l'Alsace, une richesse culturelle inestimable, qui doit être mise en valeur; **tout Alsacien dialectophone peut et doit pouvoir disposer de deux langues littéraires, le français et l'allemand; aussi, l'enseignement de l'allemand doit-il être introduit au plus vite dans les programmes des premières années de l'école primaire et concerner tous les enfants.** »1980

Appel des poètes, écrivains, chanteurs et militants culturels aux élus d'Alsace :
« Nous vous demandons donc un engagement public dont le premier acte serait la **négociation d'un statut officiel pour notre langue régionale dans ses deux composantes: le dialecte, expression orale, et l'allemand littéraire, expression écrite.** » 1980

« **Le Conseil Régional d'Alsace :** -conscient que le bilinguisme est un atout majeur pour l'Alsace et le rôle que celle-ci peut assurer pour la France au cœur de l'Europe; - reprenant à son compte les préoccupations exprimées par les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; **affirme son attachement au bilinguisme...** demande que soient prises en considération les mesures assurant son développement en Alsace, notamment l'introduction du bilinguisme dans l'enseignement des établissements scolaires d'Alsace;. »1980

Le groupe des élus R.P.R. du conseil municipal de Strasbourg s'engage « d'essayer, dans le cadre et dans la limite des pouvoirs qui lui appartiennent, de contribuer à maintenir

vivante et attrayante **notre langue régionale, tant dans sa forme dialectale que dans l'indispensable support que constitue sa forme écrite, l'allemand.** » 1980

“Unsri Gerachtigkeit”, mouvement pour l'autogestion culturelle en Alsace, organise à Sélestat les assises régionales pour les droits culturels de la population alsacienne. Les organisations présentes adoptent une **plate-forme commune de revendication et de luttes**. Cette plate-forme constitue une marque de plus de l'expression de la demande sociale en matière de langue et de culture en Alsace : « **2.4. La langue (allemand dialectal alsacien et allemand littéraire) et la culture régionales doivent bénéficier d'un statut social et scolaire équivalent à celui de la langue et de la culture française. 2.5. La culture alsacienne doit être comprise comme un ensemble constitué des apports français, allemand et proprement alsacien et respectée comme telle. La culture alsacienne est un élément du patrimoine national qu'elle enrichit. 2.6. Le bilinguisme est nécessaire pour satisfaire les besoins d'ordre culturel, psychologique, sociologique et économique de la population alsacienne.** »

Cette plate-forme a été signée par les organisations suivantes : Parti socialiste (Bas-Rhin), l'Union des Elus Socialistes et Républicains (Bas-Rhin), Parti Communiste (Bas-Rhin), Union Régionale CFDT, Union Régionale CGT, Ecologie et Survie, Mouvement d'Ecologie politique, SGEN-CFDT (syndicat d'enseignants-Bas-Rhin), SGEN-CFDT (Haut-Rhin), Cercle René Schickele, Unsri Gerachtigkeit, Mouvement pour l'autogestion culturelle en Alsace. (Brochure spéciale U.G.) 1981

Jean-Baptiste Metz, Secrétaire de la Fédération du PCF du Bas-Rhin, souligna dans “Huma 7” jours « **Il faut reconnaître l'allemand d'expression littéraire et dialectale comme une véritable langue de France.** » 1981

La revue du Parti socialiste du Bas-Rhin « Presse libre » publie, sous le titre « L'identité régionale », un texte adopté aussi bien par la commission fédérale bas-rhinoise de ce parti que par sa commission fédérale haut-rhinoise. « **La réhabilitation des dialectes doit mener à leur revalorisation. Or celle-ci passe par l'enseignement de l'allemand, à la fois forme littéraire d'une langue régionale à deux composantes, dénominateur commun et « langue mère » des dialectes qui y puisent le vocabulaire abstrait ou technique dont ils sont dépourvus.** » 1981

« **Le Conseil Général du Bas-Rhin**, après avoir pris connaissance des travaux des commissions de l'éducation et de la culture, demande : « le développement de la culture alsacienne à l'école et notamment la **reconnaissance de l'allemand comme langue**

régionale de France au sens de la loi Deixonne, l'allemand étant la langue littéraire de l'alsacien, langue régionale parlée » 1982

Requête aux autorités scolaires signées par plus de 500 Maires d'Alsace, par tous les députés et sénateurs d'Alsace, par la quasi-totalité des conseillers généraux, et par un grand nombre de personnalités civiles et religieuses : « **la langue régionale-l'allemand dialectal alsacien et l'allemand littéraire**-a subi pendant ce temps un recul considérable, à un point tel que l'on peut raisonnablement se demander si dans deux générations elle sera encore une langue d'Alsace. »1985

Recteur Pierre Deyon: « **Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. L'allemand est donc une des langues régionales de France** » (« Le programme langue et culture régionales en Alsace/Bilan et perspectives »). 1985

Adrien Finck, professeur, germaniste dans les Cahiers du Bilinguisme n° 1-2 : « Sur la base de cette définition « scientifiquement correcte » de **la langue régionale-le dialecte, c'est-à-dire l'allemand alsacien dans ses variétés locales, et la langue supralocale correspondante, l'allemand standard (« Hochdeutsch »)** devra s'édifier un enseignement visant à promouvoir un bilinguisme alsacien. 1986

Eugène Philipps in L'Alsacien c'est fini? : « **Les dialectes francique et alémanique que l'on parle en Alsace sont deux dialectes « germaniques », c'est-à-dire allemands, parce qu'ils relèvent du même système linguistique que l'allemand moderne** » (littéraire ou standard) 1989

Les deux Conseils généraux adressaient une déclaration commune au ministre de l'Éducation nationale dans laquelle ils : « **réaffirment leur attachement à la sauvegarde et au développement du bilinguisme en Alsace; estiment indispensable et urgent de stimuler et de développer l'enseignement de l'allemand, langue régionale dans sa forme écrite, ainsi que le dialecte** » 1991

Le Recteur Jean-Paul de Gaudemar précise que « **l'allemand présente du point de vue éducatif la triple vertu d'être à la fois l'expression écrite et la langue de référence du dialecte, la langue des pays les plus voisins et une grande langue de diffusion européenne et internationale. Enseigner l'allemand en Alsace participe ainsi d'une triple entreprise : soutien de la langue et de la culture régionales,**

enseignement précoce de langues vivantes, initiation à une culture européenne et internationale. » 1991

Manifeste pour l'identité culturelle et l'enseignement de la langue régionale : « *La langue française et la langue régionale sont les deux langues de l'Alsace. **La langue régionale est constituée par les dialectes alsaciens et leur expression écrite, l'allemand standard.*** » **Conseillers régionaux signataires :** RUDLOFF Marcel, WALINE Jean, SCHMITT Roland, HEINRICH Alphonse, SIEFERT Mariette, BURCKEL Jean-Claude, GENGENWIN Germain, GROSSMANN Robert, SIGWALD-DEBES Marie-Paule, VONAU Jean-Laurent, HAENEL Hubert, GOETSCHY Henri, HEIDER Jean-Paul, DANESI, René, MEINRAD Jean-Paul, STOESSEL Bernard, GUTHMANN Robert, ZELLER Adrien, LOOS François, MULLER Xavier, KRIEGER Walter, BLOT Yvan, ULLMANN-JOUSSELIN Alma, SCHULTZ François, MARTIG Robert, SCHMERBER Michel, BECKER René, SPIELER Robert, CORDONNIER Jacques, BAEUMLER Jean-Pierre, SPIEGEL Joseph, HOFFET Jean-Louis, BUCHMANN Andrée, STOECKEL Hugues, HEMONET Guy, WAECHTER Antoine, FRICK, Jean-Pierre KNIBIELY, Philippe, MOEGLIN Yveline, GEIGER Hugues, WINTERHALTER Roger. 1992

Marcel Rudloff : « ***Les Alsaciens sont des Français rhénans et alémaniques et c'est la richesse de la France que l'allemand soit ainsi l'une de ses langues.*** » 1995

Conseil Général du Haut-Rhin : « ***Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général agit auprès de l'Education nationale pour que les jeunes alsaciens puissent maîtriser l'allemand. Pourquoi? Il s'agit de la langue de nos voisins, bien sûr. Mais l'allemand, en tant que référence et forme standard de nos dialectes alsaciens, est aussi et surtout notre langue régionale.*** » 2010

Appel en faveur d'une charte linguistique pour l'Alsace : « Article 2 : ***La langue régionale est constituée de l'allemand dialectal d'Alsace (forme essentiellement orale) et de l'allemand standard (forme essentiellement écrite et langue de culture de référence)*** ». **Appel signé en particulier :** **Députés :** Mrs Christ, Hillmeyer, Ferry, Schneider, Reitzer, Straumann, **Sénateurs :** Mmes Schillinger, Troendlé, **Députés Européens :** Mmes Striffler et Griesbeck, M. Alfonsi, **Conseillers Régionaux :** Mmes Camilo, Hoeffel, Mérabet, Buchmann, Valentin, Mrs Cattin, Fernique, Waechter, Belliard, Hémédinger, Chéray, Burckel, Riebel, **Conseillers Généraux du Bas-Rhin :** Mrs Bauer, Brendlé, Burger, Carbiener, Heckel, Lehmann, Simler, Stolz, Zimmermann, Marmillod, Vonau, Fetsch, Jurdan-Pfeiffer, Wirth, Weil, Dann, Wolff, Zaegel, Mozziconacci, Klein-Mosser, **Conseillers Généraux du Haut-Rhin :** Mrs Adrian, Chaton, Jacquey, Miehé, Stoll, Weber, Muller, Bihl, Spiegel, Straumann, **Des élus honoraires :** Mrs **Louis Jung** (ancien président

de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe), **Daniel Hoeffel**, ancien ministre, **Henri Goetschy**, **Yvonne Knorr** (ancienne adjointe au maire de Strasbourg), **Gengenwin Germain** (député honoraire), **Jean-Daniel Zeter**, **Lorentz Jean** (ancien maire de Roeschwoog), **André Bord** (ancien Ministre), **Odile Uhlrich-Mallet**, adjointe au maire de Colmar (ancienne CR), **Jacques Muller** (ancien sénateur), **Gilbert Meyer**, ancien député, **Pierre Egler**, 1er vice-président hon. du CG 68, **Traband** Gérard, ancien CR, et ancien président de la commission culture du CR d'Alsace et de l'Agence Culturelle d'Alsace, **Weber** André-Paul, écrivain, ancien Conseiller régionale et général (68), **Goetzmann** Charles, ancien maire de Betschdorf, ancien CG 67, **par 157 maires (Jean Rottner, Jacques Bigot, Joseph Ostermann...)** et autant d'adjoints et par un grand nombre de personnalités représentatives de la société alsacienne, parmi lesquelles dont certains font autorités : **Adolf** Paul, professeur d'anglais retr., docteur ès lettres, **Anstett** Roland, publicitaire, **Baumann** René, professeur honoraire de l'université de Strasbourg, **Berg** Jean-Pierre, retraité commission européenne, **Blair** Philip, ancien Directeur des Institutions démocratiques au Conseil de l'Europe, **Bodlore-Penlaez** Mikael, responsable développement territorial CCI, **Brenner** Pierre, professeur retraité de l'université, **Brumbt** François, musicien, Comte Christian **d'Andlau-Hombourg**, citoyen, **Crévenat-Werner** Danielle, linguiste, **Cronenberger** Gérard, président de l'association des élus pour la langue régionale, **Dalgalian** Gilbert, linguiste, **Dammert** Alice, agrégée d'allemand retr., **Dubs** René, ancien CG du Bas-Rhin, **Eckhardt** René, consultant, **Egler** Pierre, 1er vice-président hon. du CG 68, **Egles** René, Liedermacher, **Engel** Roland, *Liedermacher*, **Faust** Dinah, comédienne, chanteuse, metteur en scène, membre historique du *Barabli*, **Federmann** Georges Yoram, psychiatre gymnopédiste, **Frick** Paul, TAS Guebwiller, **Friederich** François, président du mouvement européen Alsace, **Froelicher** Claude, président d'Eltern, **Gautherot** Jean-Marie, retraité E.N., **Gerber** Jean Henri, physicien CNRS honoraire, **Goetzmann** Charles, conseiller général honoraires, **Grossouvre** (de) Henri, **Haag** Michel, président brasserie Météor, **Hadey** Jean-Noël, ancien chargé de mission à l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, **Haeberlin** Jean-Pierre, **Hahn** Christian, metteur en scène, **Hamm** Liselotte, artiste, **Hamm** Richard, maire-adjoint d'Illkirch-Graffenstaden, **Hartmann** Christophe, membre du CESER Alsace, **Hartweg** Frédéric, professeur émérite de l'université de Strasbourg, **Heim** François, professeur d'université, **Heiwy** Patrick, réalisateur, adjoint au maire de Schiltigheim, **Herrgott** Jacqueline, **Hiebel** Martine, retraitée et chercheuse. **Hintenoeh** Jean-Paul, président du groupe théâtral St. Georges de Haguenau, **Hoeffel** Michel, ancien président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, **Howiller** Alain, ancien directeur-rédacteur en chef des DNA, **Huber** Christian, médecin pédiatre, **Hugel** André, président Sté d'histoire de Riquewihr, **Hulné** Anne, Dt en droit, collaborateur du député André Schneider, **Hummel** Jean-Marie, artiste, **Jacobi** Robert-Frank, chanteur, auteur-compositeur, **Jenny** Alphonse, agrégé d'allemand retraité, **Julien-Saint-Amand** Luc, avocat,

Kammerer Gérard, président du TA de Rouffach, **Kauffer** Maurice, professeur d'université (linguistique allemande), **Klein** Jacques Paul, ambassadeur, secrétaire général adj. de l'ONU, **Knorr** Yvonne, adjoint au maire honoraire de Strasbourg, présidente d'honneur du Modem Alsace, **Kohler** Jean-Robert, ancien directeur enseignement catholique, **Laquieze** François, ancien directeur de la DRAC Alsace, **Leser** Gérard, historien - folkloriste, conteur, vice-président de l'Académie d'Alsace, **Lienhard** Marc, professeur émérite, ancien président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, **Lux** Pascale, vice-présidente d'ABCM *Zweisprachigkeit*, **Matter** Monique, vice-présidente du comité fédéral pour la langue régionale, **Mathian** Henri, associé D-LINE et Retraité, **Meyer** Astrid, agrégée, d'allemand retraitée, **Nicolas** Thierry, adjoint au maire de Mulhouse, **Peter** Armand, **Philipps** Eugène, professeur agrégé d'anglais retraité, **Reppel** Norbert, secrétaire de *Heimetsproch un tradition*, **Rieger** Serge, *Liedermacher*, **Roederer** Christiane, auteur, présidente de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace, **Sarbacher** Karine, présidente d'ABCM *Zweisprachigkeit*, **Sarg** Freddy, pasteur, ethnologue, **Scherb** Henri, président de *Heimetsproch un Tradition*, **Schleef** Jacques, directeur du festival *Summerlied*, **Schlosser** Jacques, professeur émérite des universités, **Schneider-Mizony** Odile, professeure de linguistique allemande, **Schwander** Marcel, Consul de France retraité, **Siegrist** Jean-Pierre, membre du CESER Alsace, **Simler** philippe, professeur émérite, **Sorg** Jean-Paul, philosophe, **Sparfel** Jacques, secrétaire général d'Eucor, **Stehli** Ralph, professeur d'université, **Stern-Reff** Sylvie, écrivain, *Liedermacherin*, **Streith** Jacques, professeur des universités, **Troxler** Evelyne, formateur, **Walter** Pierre, président de l'Association des Auteurs et Artistes d'Alsace, **Weckmann** André, écrivain, **Weiss** François, docteur en linguistique, **Werner** Robert, journaliste, écrivain, correspond. de l'Institut de France, anc. rédacteur en chef à TF1, **Wicker** Jean-Pierre, ancien membre du CESA, **Winstein** Ernest, théologien, **Woehrling** Jean-Marie, président de culture et Bilinguisme *René-Schickele-Gesellschaft*, ... (liste complète sur www.ica2010.fr)

Adrien Finck, Frédéric Hartweg, Raymond Matzen et Marthe Philipp Université Marc Bloch et Robert Schumann, Strasbourg)

« L'Alsace et la Moselle germanophone sont situées le long de la frontière des langues germano-romane qui a très peu varié depuis un millénaire. Ce qui est aujourd'hui appelé l' »alsacien « et auparavant allemand, puis allemand alsacien, relève des parlers « alémaniques » et « franciques » qui se sont imposés dans notre région depuis les « grandes migrations » (du IVe au Ve siècle). Cet espace linguistique dépasse les frontières nationales actuelles, et c'est ainsi que l' »alémanique « se retrouve autant en Alsace qu'en Pays de Bade, en Suisse alémanique, au Liechtenstein et en Autriche (Vorarlberg), selon de nombreuses variétés locales propres aux « dialectes ».

Les « dialectes » sont des langues parlées non codifiées. La langue normalisée, écrite et codifiée correspondante à nos dialectes est l'allemand standard. Précisons que les « dialectes », tout en évoluant, sont antérieurs à l'allemand standard qui est une langue de grande communication (« koinè ») développée à partir du XVe siècle. L'Alsacien dialectophone apprendra facilement l'allemand standard (issu de l'espace dialectal « mitteldeutsch » et « oberdeutsch » auquel appartiennent ces parlers) selon une méthode pédagogique effectivement adaptée à la région.

« Langue standard » et « dialecte » ont des fonctions différentes. Il n'y a pas de hiérarchie. Une langue n'est pas uniquement un moyen de communication, elle a également une fonction expressive, identitaire, et c'est bien une fonction qui revient surtout au parler natal, autochtone.

L'appartenance de l'« alsacien » à l'aire linguistique allemande ne signifie évidemment pas qu'il ne présente pas de particularités, et notamment des interférences avec le français, mais qui n'affectent ni la parenté historique ni sa structure. Il n'y a en Alsace qu'un nombre assez restreint de locuteurs ne connaissant qu'une seule « variété de langue ». En fonction des locuteurs en présence, de « l'environnement », on utilise soit le dialecte, soit le français; avec des locuteurs bilingues, les deux peuvent alterner (« code switching »), ce qui peut être le signe d'une défaillance, mais aussi d'un jeu.

Si la parenté de l'« alsacien » et de « l'allemand » n'est plus clairement perçue dans la conscience populaire, ce problème s'explique surtout par le « rejet » de l'allemand après 1945, à la suite du traumatisme de l'annexion et de la terreur national-socialiste. Tout en respectant la mémoire vigilante de ce passé, il faut retrouver aujourd'hui une vue plus objective et sereine.

Il résulte de ces remarques la définition de la « langue régionale » dans sa double dimension : allemand dialectal et allemand standard. Cette définition a été formulée officiellement par le Recteur Pierre Deyon en 1985 : - Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. - »

Point de vue d'institutions publiques sur la définition de la langue régionale

d'Alsace

Bulletin officiel hors-série n°2 18 juin 2003 page 21 : « ... **les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle sont traités ensemble à cause de leur parenté commune avec l'allemand, qui est leur langue écrite et leur langue de référence, et leur appartenance commune à la famille des langues germaniques...**

L'allemand présente en effet, du point de vue éducatif, la triple vertu d'être à la fois l'expression écrite et la langue de référence des dialectes régionaux, la langue des pays les plus voisins et une grande langue de diffusion internationale.» 2003

Bulletin officiel de l'éducation nationale, hors-série n° 2 du 19 juin 2003. « *La langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes, les dialectes alémaniques et franciques (...)* **qui sont des dialectes de l'allemand, d'une part, et l'allemand standard d'autre part** » 2003

Programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège, NORMENE0773549A, RLR : 525-6, ARRÊTÉ DU 26-12-2007, JO DU 10-1-2008, MEN DGESCO A1-4 « **cet enseignement prend en compte la diversité des registres linguistiques : les dialectes alémaniques et franciques constituent la langue véhiculaire de certains usages personnels, sociaux et de pratiques culturelles ; l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes de l'espace considéré** » » 2007

Bulletin officiel de l'éducation nationale, hors-série n° 2 du 19 juin 2003.

« *La langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes, les dialectes alémaniques et franciques (...)* **qui sont des dialectes de l'allemand, d'une part, et l'allemand standard d'autre part** ».

Programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège, NORMENE0773549A, RLR : 525-6, ARRÊTÉ DU 26-12-2007, JO DU 10-1-2008, MEN DGESCO A1-4

« ... **cet enseignement prend en compte la diversité des registres linguistiques : les dialectes alémaniques et franciques constituent la langue véhiculaire de certains usages personnels, sociaux et de pratiques culturelles ; l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes de l'espace considéré** »

Charte des collectivités territoriales d'Alsace et de Moselle pour la promotion de la langue régionale sur la base de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (document signé par le Région, le 67, le 68, Mulhouse, Strasbourg...) 2014

« Par l'expression « langue régionale », on entend la langue allemande dans ses formes dialectales (dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle) et dans sa forme standard (Hochdeutsch) ; »

Définition résultant des Assises de la langue et de la culture régionales (document signé par la Région Alsace, le 67 et le 68) 2014

« La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard. »

Sélection de Pierre Klein, en grande partie extraite de « La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours », Salde, Strasbourg, 1998

Une Utopie mobilisatrice commune pour les « anciens » et les « nouveaux » Alsaciens

Dans le cadre du Festival Strasbourg-Méditerranée, le Centre Culturel Alsacien a organisé une rencontre-débat sur la question de la perception, par les Alsaciens d'origine étrangère, des caractéristiques régionales de l'Alsace.

Jean-Marie Woehrling

Conformément au thème général du festival, cette rencontre avait placé au début de ses réflexions le mot « Utopie » : « Anciens et Nouveaux Alsaciens unis pour construire une utopie mobilisatrice pour l'Alsace ».

Actuellement, les particularités alsaciennes s'affirment sous bien des aspects dans le débat public : combat pour les classes bilingues, discussion sur une nouvelle collectivité territoriale alsacienne, exposition sur la période 1880-1930, dimension transfrontalière et potentialités

offertes par l'emploi Outre Rhin, traditions alsaciennes de Noël, avenir du droit local de l'enseignement religieux, etc.

Comment les « Nouveaux Alsaciens », c'est-à-dire ceux dont les familles ne sont pas installées de longue date dans la région voient-ils cette Alsace avec ses caractéristiques linguistiques, historiques, culturelles, juridiques etc. ? Sont-ils sensibilisés ou indifférents, hostiles ou favorables, se sentent-ils concernés et comment ?

La rencontre a attiré plus d' « anciens Alsaciens » que de nouveaux Alsaciens, mais la discussion a néanmoins été riche. Quelques réflexions peuvent en être retirées : Les nouveaux arrivants perçoivent clairement la spécificité alsacienne qui ne suscite pas d'animosité de leur part (contrairement à certains Français « de l'intérieur »). Ils comprennent, pour la plupart, que s'intégrer vraiment dans leur nouveau pays, c'est s'approprier non seulement la culture française, mais aussi la culture alsacienne. Face à d'autres Français ou d'autres Européens, ils se définissent volontiers comme Alsaciens et leur expression française est souvent marquée du caractéristique accent alsacien (que beaucoup d'Alsaciens cherchent à extirper, mais qui ne les dérange pas). Beaucoup de ces nouveaux arrivants comprennent d'autant mieux les difficultés et la richesse de la double culture qui caractérise l'Alsace qu'ils sont eux-mêmes dans une situation de double culture. Le bilinguisme français-allemand les intéresse, car ils sont déjà eux-mêmes bilingues (sinon plurilingues). Il n'est pas rare qu'ils inscrivent leurs enfants dans les classes bilingues. Ils savent profiter de la dimension transfrontalière et tissent des liens au-delà du Rhin. Ils sont sensibles aux nombreuses expressions des relations entre l'Alsace et l'Afrique : tombes de combattants nord-africains sur les cimetières alsaciens, souvenir des nombreux Alsaciens qui sont allés (pour de bonnes ou mauvaises raisons) apporter une part d'eux-mêmes en Afrique ; investisseurs ; colons, missionnaires, acteurs de l'action humanitaire.

On a aussi évoqué des expériences collectives qui rapprochent l'histoire alsacienne de celle des immigrés : au fond, les Alsaciens sont des immigrés passifs : alors que les étrangers venus en Alsace ont quitté leur État d'origine, pour les Alsaciens, c'est l'État qui a changé sous leurs pieds, les rendant à bien des égards étrangers dans leur propre pays. Le sentiment de voir sa culture et sa langue d'origine soudain dévalorisées et mise en suspicion est une expérience commune aux Alsaciens et aux immigrés.

Mais il ne faut pas sous-estimer les risques liés à la méfiance et à l'incompréhension.

Certains étrangers voient la spécificité alsacienne avec inquiétude : des esprits jacobins leur ont expliqué que celle-ci était source de discrimination et « d'enfermement identitaire ».

Certains ont cru que pour bien s'intégrer à cette France jacobine il fallait se montrer anti-alsacien.

Pour les Alsaciens d'origine, l'accueil de l'autre est parfois altéré par l'incertitude identitaire : quand on ne sait plus trop qui on est, il est difficile de se montrer attentif à autrui. Ils doivent surmonter la honte de leur propre culture et de leur langue, les interdits qu'on leurs a inoculés. Les Nouveaux Alsaciens sont au demeurant souvent étonnés du manque de fierté et de détermination : ils défendent mieux leur culture et leurs langues d'origine que les Alsaciens de souche.

Aussi, une certaine crainte devant les étrangers n'est pas à nier : ils sont nombreux, fiers de leur culture qu'ils ne sont pas prêts à lâcher comme l'ont fait les Alsaciens, ils ont des convictions et les affirment notamment au plan religieux, alors que les Alsaciens ont déserté leurs églises. La peur d'être « submergé » existe.

Mais si les Alsaciens abandonnent leur langue et leur religion, ce ne n'est pas la faute des étrangers. Au fil de l'échange, une conviction commune se dégage : rien ne sert de se braquer sur la défensive : il faut aller à la rencontre de l'autre. Les Alsaciens « de souche » ont à cet égard fait entendre leur attente : nous avons une tradition d'accueil et nous voulons partager l'Alsace avec les nouveaux venus ; mais nous attendons d'eux qu'ils fassent le même accueil : cette Alsace, on aimerait qu'eux aussi l'accueillent, s'en sentent solidaires et qu'ils participent à sa mise en valeur, y compris dans ses particularités.

Cette rencontre peut être difficile pour les deux côtés, car accueillir l'autre, lui faire une place, c'est inévitablement renoncer à un état ancien pour aller ensemble vers un état différent. Faudrait-il renoncer à une part de soi-même, voire « fusionner » ? Ces termes peuvent susciter une perception négative. Mais ils correspondent à un enrichissement et non à un appauvrissement : anciens Alsaciens et Alsaciens immigrés, nous devons renoncer les uns et les autres à une part de nous-mêmes pour nous ouvrir à une nouveauté : pour ces derniers, accepter l'héritage alsacien et le perpétuer, pour les premiers, partager cet héritage avec des nouveaux venus et l'enrichir de leur apport : c'est ainsi que la culture alsacienne ne sera pas statique, mais au contraire, dynamique et évolutive.

On a imaginé une « utopie », ou plutôt développé un modèle pour le futur : une Alsace prise en charge de manière commune par l'ensemble de ses habitants, quelle que soit leur origine. Une Alsace où les Alsaciens de souche n'auraient plus peur de perdre leur héritage et seraient de nouveau suffisamment fiers d'eux-mêmes pour vouloir confier leur patrimoine aux nouveaux arrivants et une Alsace où les Nouveaux Alsaciens se sentiraient pleinement

partie prenante de ce pays et participeraient activement à la défense de ses atouts.

Témoignages

Khalid R. (origine marocaine). :

Toute identité est personnelle. L'identité alsacienne dans laquelle je me reconnais est rattachée à un état d'esprit, des communes et un territoire, avec un sentiment d'enracinement et d'appartenance. Je suis alsacien, sundgauvien, mulhousien et strasbourgeois. J'ai passé mon enfance à Altkirch où mon père est venu s'installer au début des années 1970 pour travailler dans une usine de métallurgie à Tagolsheim. Il existait à cette époque - un peu moins aujourd'hui - ,une communauté de personnes issues de l'immigration nord-africaine (essentiellement marocaine) et turque dans les villages sundgaviens (Altkirch, Hirsingue, Waldighoffen, ...).

À Altkirch, je me souviens de ma maîtresse d'école maternelle, Sœur Bernadette, de la place Halle au blé où l'on jouait tous sans distinction, de la Sainte-Catherine fêtée chaque année en novembre dans toute la ville, du marché tous les jeudis matins où je me rendais avec ma mère et où l'on parlait l'alsacien partout. Je regrette qu'on n'ait pas appris le dialecte aux écoliers que l'on était et qui est un élément fondamental de la culture alsacienne. À Altkirch, il y avait du mélange et de la mixité sociale que je n'ai pas complètement retrouvés à Mulhouse mais que l'on retrouve à Strasbourg.

Du Sundgau, je ne peux pas oublier la mentalité, la sérénité, les paysages, les maisons à colombages et les villages où nous nous promenions à pieds ou en vélos (Carspach, Hirtzbach, Ferrette, Aspach, Dannemarie, Ballersdorf, etc.).

À Mulhouse, où il existe une forte concentration de personnes issues de l'immigration et moins de mixité, l'histoire et la mémoire commune sont un facteur de cohésion fort. Mulhouse est une ville industrielle et d'immigrations. L'immigration maghrébine s'est installée progressivement depuis la fin de la Deuxième Guerre. Il existe des traces et des liens avec Mulhouse et plus largement l'Alsace remontant au XIXe siècle, notamment des relations entrepreneuriales et philanthropiques d'industriels protestants en Algérie française. L'histoire nous rappelle également la participation de soldats à la guerre franco-prussienne ainsi qu'aux deux guerres mondiales, dont l'Alsace a été un champ de bataille douloureux. Des rues, de même que les cimetières de la région témoignent aujourd'hui encore des sacrifices de ces frères d'armes et des premières immigrations.

Habiter à Altkirch, Mulhouse, Strasbourg, parcourir et découvrir l'Alsace, visiter le Mémorial d'Alsace-Moselle, partager la mémoire, l'histoire et toutes les autres expériences régionales, de temps passés et de rencontres, fait qu'on se sente Alsacien. Un sentiment d'appartenance régionale qui naît et se développe doucement, mais sûrement.

La création de l'identité est l'épanouissement de l'individu. L'identité alsacienne est à mon sens humaniste, forte et ouverte.

Gisèle E. (origine camerounaise). :

Ce débat a été un moment fort dans les échanges et la conception de la culture et l'identité alsacienne avec les uns et les autres.

Seulement, il faudrait que ceux qui sont alsaciens depuis des générations comprennent bien que ceux issus de l'immigration se sentent aussi alsaciens avec leur double culture. La culture alsacienne n'est pas statique au contraire, elle est dynamique donc évolutive.

J'estime que dire à une personne descendant d'immigration maghrébine ou du Moyen-Orient qui est née sur le territoire qu'il n'est pas alsacien parce qu'il est d'obédience musulmane est une indécatesse à éviter, je ne pense pas qu'il y aurait un classement à faire, soit on s'identifie à cette culture : linguistique, gastronomique, culturelle, etc.

Il faudrait penser à refaire ce genre de rencontre on apprendra beaucoup des uns et des autres.

Annexe

Les ouvrages sur les immigrés en Alsace, tous écrits par des personnes hostiles à la dimension régionale présentent systématiquement la culture régionale comme un phénomène négatif pour les immigrés. (Par exemple : Laurent Muller : Les résidents étrangers à Strasbourg, presses universitaires de Strasbourg, 2009. Cet ouvrage présente « les régionalismes facteur d'exclusion » en se référant uniquement au mouvement « Alsace d'Abord », courant totalement marginal. Que dirait cet universitaire si on réduisait la pensée française à celle du Front national !). Cela fait partie d'une calomnie récurrente à l'égard des mouvements qui défendent l'identité régionale, systématiquement assimilés à l'extrême droite. Ce comportement est particulièrement pervers : tout en prônant l'intégration, il organise l'hostilité des immigrés par rapport à une population qu'on leur présente comme hostile et renfermée, ce qui les amène à s'en distancier au détriment d'une bonne insertion.

La substance de l'Alsace et ses formes brisées (suite)

Jean-Paul Sorg - Par substance, nous entendons ce qui se maintient et dure à travers les changements, les accidents et événements de l'histoire qui l'affectent. C'est une énergie, une sorte de libido, un vouloir-vivre. Chaque être cherche à persévérer dans son être et à s'y développer. Toute substance tend naturellement vers une forme adéquate qui favorise son accomplissement. Elle souffre de ne pas l'atteindre. Malaise, maladie. Il arrive un temps où dépouillée d'une forme héritée et empêchée de s'en donner une nouvelle, « interdite de forme », la substance se décompose jusqu'à se dissoudre, se fondre dans autre chose et dépérir.

Substance un temps sans forme. Forme un temps sans beaucoup de substance. Ce sont des états limites. Comme l'histoire de l'Alsace en montre. Longtemps, en effet, « l'Alsace » (mettons les guillemets) a existé comme « chose » sans avoir de nom public et sans jouir d'institutions particulières, sans posséder une identité politique propre.

Province allemande du royaume de France

Après l'annexion de ses territoires par le roi de France, suite aux traités de Westphalie conclus en septembre 1648, puis à la capitulation de Strasbourg en 1681, l'Alsace a commencé par exister d'un seul tenant comme une province administrée par un Intendant, sorte de gouverneur colonial. Un Conseil Souverain d'Alsace, à compétence juridique, est créé en 1657 et s'installe à Colmar en 1698. Il veille à l'ordre et à la soumission par application des lois du Royaume, mais il laisse un certain jeu aux traditions locales, évite expressément de heurter les « usages d'Alsace ».

Durant le 18^e siècle l'Alsace, ainsi construite administrativement, est unifiée sous la domination établie du roi de France, son suzerain. Elle est « comprise » avec son coefficient d'altérité, « province à l'instar de l'étranger effectif », vue et reconnue dans son unité et respectée dans sa personnalité singulière, héritage de son passé au sein du Saint Empire romain germanique. Sa personnalité se manifeste et s'affirme « au niveau » de ses coutumes, dans ses costumes (*Trachten*), dans ce que les villes conservent de liberté municipale et dans des « Sociétés littéraires » qui promeuvent des ouvrages et des revues dans les deux langues et favorisent de fait l'essor de la culture française politiquement dominante.

Un art de la coexistence, que l'on peut qualifier d'humaniste, que l'on peut inscrire dans le courant de l'humanisme rhénan, caractérise – déjà – la province : *simultaneum* des cultes protestants et catholiques dans certaines conditions et *simultaneum* idéal des deux langues avec leur littérature. Une philosophie pacifique et libérale du « en même temps ». Intelligence de la vertu des compromis ou des conciliations.

Deux départements du Rhin

La révolution administrative de 1789 et 1790 entraîne la suppression du Conseil souverain et de l'Intendant, divise le pays en deux départements, Bas-Rhin et Haut-Rhin, et efface de la politique et de l'administration le nom d'Alsace.

Ce n'est qu'au bout d'une vingtaine d'années chaotiques, après les périodes de tourmente révolutionnaire, puis napoléonienne, qui à leur paroxysme avaient interdit la langue et les mœurs allemandes, « puisque le cœur des Alsaciens est français », ce n'est qu'après avoir enduré cette expérience de la disparition possible et de l'aliénation brutale qu'une conscience alsacienne s'est réveillée et a trouvé l'énergie et la liberté de s'exprimer. Ce sont sur les murs de Strasbourg assiégée (durant les blocus de 1814 et 1815 par les armées des coalisés) les *Fraubasengespräche*, ces feuilles qui exposent le point de vue des commères – des bourgeoises du peuple de Strasbourg – sur les événements et la misère des temps.

Dans les années de la Restauration qui suivent et qui signifient à la fois la fin des grandes illusions démocratiques et le retour à une vie civile normale, apparaît le premier mouvement littéraire proprement alsacien qui regroupe une poignée d'intellectuels : G. Daniel Arnold (1780-1829), Ehrenfried Stöber (1779-1835), Charlotte Engelhardt-Schweighaeuser (1781-1864), Georg Daniel Hirtz (1804-1893) plus tard et quelques autres. Premier temps – aube – d'une littérature alsacienne dialectale qui sous des airs assez conventionnels s'affirme et s'affiche comme telle, comme la démonstration d'une identité singulière, ni entièrement française ni allemande, mais française et allemande.

On fait résumer au notaire Ehrenfried Stöber cette position originale d'un *Deutschfranzosentum*, qu'il a fallu inventer, dans un quatrain :

Meine Leier ist deutsch, sie klingelt von deutschen Gesängen

Liebend den gallischen Hahn, treu ist französisch mein Schwert

Mag es über den Rhein und über den Wasgau ertönen:

Elsass heisset mein Land! Elsass dir pochet mein Herz!

La substance spirituelle de l'Alsace, qui a grossi et est parvenue à une conscience de soi, mais (encore) assez confuse, s'exprime timidement sur un mode littéraire qui demeure minoritaire et s'en satisfait ; elle commence par ailleurs à se manifester plus largement, en impliquant le peuple, sous l'aspect du folklore, dans l'esprit d'un romantisme qui devient un phénomène culturel européen. C'est l'œuvre de la génération des frères Stöber, Auguste (1808-1884) et Adolphe (1810-1892), de l'abbé Charles Braun (1820-1877). Ces poètes et historiens découvrent les trésors des contes et légendes de la région Alsace, partie comme telle de l'aire de la mythologie - ou de l'imaginaire - germanique.

En France, dans ses autres provinces, un travail semblable s'effectue, mais en direction d'un fond celte ou gaulois. À la culture classique, entretenue par l'humanisme, qui avait pour modèles et idéaux les œuvres et le savoir de l'antiquité grecque et latine, s'ajoute partout une culture romantique, qui puise sa substance dans les profondeurs sylvestres d'un passé autochtone plus ancien que l'antiquité méditerranéenne.

En ce 19^e siècle d'une Alsace paisiblement française, qui s'étire de la monarchie restaurée jusqu'à la chute du Second Empire, la province allemande maintient sans grand problème ses usages et son... patois, ses parlers dialectaux et sa vocation de pays de l'entre-deux. Les plus doués de ses « enfants » vont étudier alternativement à Paris et à Munich ou à Heidelberg.

Durant cette période, trois quarts de siècle, l'Alsace n'est pas unifiée, n'est pas une et indivisible !, et n'existe pas « au niveau politique », n'a pas de forme politique qui lui soit propre et ne rêve absolument pas d'en avoir une, n'en conçoit pas même l'idée. Elle vote, mais par départements, élit régulièrement des conseillers généraux, qui appartiennent à des familles de notables (industriels, banquiers, barons, comtes et marquis).

Land

La guerre de 1870, l'annexion de l'Alsace au Reich allemand, comme gain de guerre, et l'exaspération des passions nationalistes qui s'ensuit vont complètement changer la donne. Jointe à la partie mosellane de la Lorraine, qui est germanophone, l'Alsace devient un Reichsland, un pays d'empire gouverné par un Oberpräsident, puis un Statthalter (sorte de gouverneur) qui représente l'empereur et possède les pleins pouvoirs. Le régime, d'abord dictatorial, né de la guerre, va évoluer peu à peu et se démocratiser (élections au Landtag) et se normaliser. Avec comme point de mire la constitution d'un Land jouissant d'un statut d'autonomie au sein d'un empire fédéral. En mai 1911, aboutissement d'une longue lutte

politique, l'Alsace-Lorraine obtient une constitution qui fonde un Parlement élu au suffrage universel, qui vote toutes les lois et le budget.

De par son annexion et son intégration dans l'empire allemand, en des temps qui avaient pour idéal, pour norme, la démocratie et affirmaient comme naturel le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (esprit du temps, esprit de la civilisation), l'Alsace était devenue une question essentiellement, intrinsèquement, politique en Europe. Problèmes et solutions étaient politiques. Son existence donc était devenue pleinement politique. On a voulu l'oublier par la suite, ne plus le voir, on entendait des appels, des incantations : pour en finir avec la politique de l'Alsace, mais c'est qu'elle continue en réalité et qu'elle n'est pas finie. « La lutte continue. »

Départements

La guerre de 14-18 a en effet eu pour conséquence la réintégration de l'Alsace dans une France devenue république. Réintégration qui pouvait être conçue comme un retour à un état normal ou naturel. À partir de 1919, en régime français, l'Alsace à nouveau n'existait plus en tant que telle, dans son unité, dans sa cohésion territoriale, comme « territoire politique », elle existait « seulement » sous les espèces de deux départements du Rhin.

Mais si une autonomie, la liberté, a été obtenue et vécue une fois, même dans un état insatisfaisant et pour une courte durée, sa forme, son idée hante désormais les esprits et travaille la politique. La protestation autonomiste a pris les dimensions d'un mouvement populaire central pendant l'entre-deux-guerres. Des élus autonomistes ont siégé dans les conseils municipaux, les conseils généraux et à l'assemblée nationale.

Gau

Le nazisme, ce « jacobinisme brun », dissout l'entité Alsace en la fusionnant avec le Pays de Bade dans un grand Gau Oberrhein.

Départements

À la Libération de 1945, l'Alsace se retrouve dans ses deux départements comme devant. Vingt ans après, peu à peu, un nouveau mouvement régionaliste et un front de protestation culturelle se constituent, qui revendiquent un organe de représentation démocratique, des possibilités d'autogestion, des « compétences législatives », pour la mise en œuvre d'une politique linguistique qui sauvegarde l'usage de la langue allemande dans ses formes

dialectales et sa forme écrite, condition de la sauvegarde et de la réactivation d'une identité, c'est-à-dire de l'existence même de l'Alsace. Une question existentielle. Une question ontologique.

Région

Les années 70 furent des années d'intense et turbulente créativité culturelle, poétique et politique. Le second - ou le troisième ! - grand moment de la littérature alsacienne dialectale. Le dernier ? Et cela se fit sans le support, les subventions et le secours d'institutions politiques appropriées. L'Alsace n'avait pas d'existence - ou de forme - politique unie, elle ne consistait toujours qu'en ses deux départements du Rhin, n° 67 et 68. Enfin, à la faveur de l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec l'élection de François Mitterrand, une organisation régionale de la France fut pensée, décidée et instituée. 1982. L'Alsace et les 21 autres régions reconnues de France eurent le droit (et même le devoir !) de se donner une représentation politique propre, concrétisée dans un Conseil Régional.

Nommé recteur de l'Académie de Strasbourg en 1981, venu de « l'intérieur » de la France, mais comprenant par empathie « l'âme alsacienne », Pierre Deyon pouvait écrire qu'« enfin l'Alsace dispose maintenant des institutions qui lui garantissent la préservation de ses caractères propres ».

La réforme n'allait pas assez loin et n'accordait pas aux régions le pouvoir de s'occuper elles-mêmes de ce qui les concerne - en propre- et qu'elles aspirent à réaliser. Et l'avenir allait montrer que même le petit progrès démocratique que représentait une telle réforme était un acquis fragile qui pouvait être détruit « d'un trait de plume » par de nouvelles mesures administratives. C'est ce qui fut conçu en 2014, mis en œuvre et exécuté fin 2015. De nouveau l'Alsace se retrouve nue politiquement et plus vulnérable encore qu'elle n'était déjà.

Anéantie et destinée à renaître

Raisonnement d'une partie de « nos » élites qui main sur le cœur déclarent leur loyauté et leur foi en une Alsace éternelle, qui ne saurait rien perdre de sa substance dans cette opération purement administrative. Quoi qu'il lui arrive, l'Alsace conserve son identité comme une substance, suprahistorique, suprapolitique, à laquelle tous ses patriotes qui l'aiment peuvent sucer à loisir.

Ce que nous nommons, en métaphysiciens, la substance peut en effet exister et durer un temps, être active, réactive et créatrice, sans avoir de forme politique institutionnellement

déterminée. Et si des formes existent, elles ne garantissent pas à elles seules, sans la volonté et l'intelligence des hommes au pouvoir, des actions soutenues et appropriées qui protègent et développent la substance. Les formes instituées peuvent rester ou devenir plus ou moins rapidement des coquilles vides. Et rien de ce qui devrait être fait et a été promis ne se fait.

Tout de même, il y a des situations, des phases de développement, des phases de maturité, dans l'histoire d'une substance, qui poussent à une forme politique de représentation démocratique, donc autonome, perçue comme légitime et nécessaire. Les temps sont venus ! Nous vivons une telle situation. Courage ! Espérance !

Croyons-nous à une évolution politique ou non ? Croyons-nous au progrès ou non ? Le sens de l'histoire se manifeste partout dans une conquête de l'autonomie des collectivités et des personnes à tous les niveaux, dans un accomplissement de la démocratie comme seul régime viable de la liberté.

Quel rôle jouent les médias audiovisuels régionaux... ?

Jean-Pierre BERG - septembre 2017 - **Quel rôle jouent les médias audiovisuels régionaux pour le maintien de l'identité alsacienne ou l'accélération de sa disparition ?**

La question est d'autant plus importante que la création de la nouvelle région "Grand Est" en 2016 - qui englobe l'Alsace, la Lorraine et l'ancienne région Champagne-Ardenne - a fait disparaître une représentation politique propre à l'Alsace. Donc, à terme on peut craindre une disparition du peu d'audiovisuel public propre à l'Alsace : France 3 Alsace et France Bleu Alsace.

L'article des DNA du 30 août sur les nouveaux programmes télé de France 3 Alsace à partir de l'automne 2017, n'est pas vraiment rassurant, car il apparaît que le souci des dirigeants nationaux de France 3 est d'insérer davantage encore France 3 Alsace dans le paysage audiovisuel du Grand Est.

Pour mieux comprendre la situation, je vous propose d'aborder 2 aspects :

- le bilan de la situation actuelle de l'audiovisuel régional ;

- des pistes et des actions concrètes au niveau des programmes pour avoir une vraie télévision régionale.

Le bilan de la situation actuelle

Question préalable. Avons-nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom ? Quelle est leur contribution au maintien de la conscience identitaire alsacienne. A savoir, l'animation de la vie politique, la diffusion de la langue et de la culture régionale, la présentation des enjeux économiques, la valorisation de notre patrimoine historique, assurément la réponse est négative, nous n'en avons pas. La situation était meilleure dans le passé avant et après la 2e guerre mondiale jusqu'en 1960.

Au niveau de la radio (puisque la télévision ne se développera que dans les années 55/65 à partir d'une éphémère "Télé-Strasbourg" en 1953), il y avait une certaine continuité dans les années 50 avec la période des pionniers de l'avant-guerre où la liberté d'émission et de création était concédée par le ministère des PTT. Ceci même si les choses ont changé juridiquement à partir des ordonnances de 1945 qui ont mis fin à la concession et institué le monopole de diffusion et la création de la RTF.

Radio Strasbourg était très écoutée alors. La télé était à ses débuts. La station produisait des émissions de qualité en alsacien et en français : théâtre, sketches, variétés. Elle produisait aussi un bulletin d'information en allemand. L'orchestre Radio symphonique de Strasbourg était une référence. Tout le monde en Alsace connaissait les premières notes de l'indicatif de Radio Strasbourg "*S'Elsass unser Landel*" (do/la-la/sib/sol/do). Tout le monde écoutait "Radio Krutenau". Tout le monde se réjouissait de suivre à la radio les facéties de Germain Muller et de ses acolytes dans des pièces de théâtre et sketches grinçants produits après-guerre. Tout le monde connaissait le nom des animateurs dont la voix leur était familière. Je pense en particulier à Jean-Paul Gunstett (qui est souvent parmi nous) et à bien d'autres.

Au début des années 60, il y a eu une "reprise en mains" et un alignement selon des critères nationaux. Probablement en lien avec l'avènement de la Ve République en 1958. Suivent plusieurs décennies de réformes et de réorganisations permanentes sous le contrôle de l'État.

Pour mémoire :

- la création de l'ORTF date de 1964 ;
- l'éclatement de l'ORTF en 1974 ;

- la création de FR3 Alsace en 1975 ;
- la création de France Télévisions en 1992, avec 13 directions régionales ;
- la réforme de France Télévisions en 2010 avec une nouvelle organisation du réseau régional de France 3 en 24 antennes de proximité et 4 pôles de gouvernance.
- la réorganisation de France 3 en janvier 2017 pour s'adapter à la réforme régionale de 2014 avec la suppression des 4 pôles de gouvernance, remplacés par 13 directions régionales et le maintien de 24 antennes de proximité.

Concernant plus spécifiquement France 3

Le cahier des charges de France Télévisions nous dit que : *“c'est une chaîne nationale à vocation régionale et locale, une chaîne de proximité, du lien social et du débat citoyen”* (décret du 23/06/2010). C'est très clair: ce n'est donc pas une chaîne qui regroupe de véritables chaînes régionales autonomes dans leur programmation.

Les décrochages régionaux ne représentent en effet que 9,5 % soit + ou - 3 heures d'antenne par jour. La direction de France Télévisions sait que le rôle de cette chaîne n'est pas clair. Les hésitations se reflètent même au niveau du logo France 3/FR3 Alsace qui a changé 7 fois en 25 ans.

Dans son rapport sur l'avenir de France 3, remis le 1/7/2014 au Ministère de la Communication, Anne Bruicy - ancienne directrice de la communication de France 3 “nationale” - écarte l'idée de remplacer la chaîne nationale avec ses décrochages régionaux, par plusieurs chaînes totalement régionales, mais conseille de proposer des programmes régionaux plus ambitieux. Des décrochages plus importants.

À noter que la direction de France Télévisions a annoncé le 15/12/2016 qu'elle reprend les recommandations d'Anne Bruicy :

- doublement de l'offre régionale d'ici 2020 ;
- réorganisation au 1/1/2017 pour s'adapter à la réforme “territoriale”

A noter que les élus qui représentent les populations des régions concernées n'ont aucun rôle dans tout cela.

Il faut savoir que la chaîne perd de l'audience au niveau national chaque année depuis 1996. Elle se situe à 8,8 % en 2017 par rapport à l'ensemble des chaînes françaises.

C'est une situation très insatisfaisante aujourd'hui pour le téléspectateur. Ce qui frappe c'est la pauvreté des moyens et la pauvreté de la programmation des antennes régionales de France 3.

En dépit des efforts faits par France 3 Alsace en matière d'information, la programmation d'ensemble laisse une impression de patchwork illisible (journaux 12 h/19 h/23 h-2min- ; "Rund Um" 12 h 15/20 h).

Les décrochages ont lieu majoritairement à des heures de faible écoute.

En semaine : 9 h 50 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) programme reflet de la vie quotidienne en Alsace

Le dimanche :

- 10h-14h Le matin Alsace/GsunTheim/A'Gueter/Dimanche en Politique ;
Une fois par mois, 2 mensuels ouverts à toutes les rédactions régionales de France 3
- 23h25 Eco In Situ
- 23 h10 Enquêtes de régions.

Il n'y a pas que le manque de moyens. La situation est en fait le reflet du manque de volonté politique de laisser les régions rayonner, s'exprimer dans leurs diversités par le moyen de l'audiovisuel.

Les antennes de France 3 sont "plaquées" dans les régions. Elles ne font pas corps avec la région; elles ne sont pas enracinées et donc pas appropriées, notamment pour les alsaciens.

Cela est vrai des présentateurs télé et plus encore des présentateurs radio, qui nous apparaissent totalement anonymes, hors sol.

Au final, FR3 et France Bleu Alsace ne sont pas une vraie télévision et une vraie radio régionales mais une chaîne et une station nationales qui comprend chacune dans sa programmation des décrochages régionaux limités dans le temps à certaines heures plutôt de faible écoute.

La programmation radio par exemple se concentre sur la chanson française et des informations pratiques (route, sorties, cuisine, jeux..).

Je ne veux pas avoir la cruauté d'esquisser une comparaison avec l'organisation et les moyens du SWR en Allemagne.

Ce qui frappe, c'est l'indifférence de la classe politique alsacienne par rapport à ce sujet. Pourtant il est essentiel puisqu'il s'agit rien de moins que la survie de l'identité culturelle et linguistique de l'Alsace. Au niveau de certains élus et de certains partis, on sent même une certaine hostilité par rapport à une affirmation forte de l'identité, de la langue et la culture régionale par peur pour l'unité nationale qui n'est pourtant en rien menacée. Au contraire, on ne devrait que se féliciter de la richesse de la diversité régionale en France ; de la contribution de cette diversité au rayonnement et à l'image du pays.

Ce qui frappe encore plus, c'est l'indifférence, le manque d'engagement, le renoncement de la part d'une majorité de la population alsacienne pour le maintien et le rayonnement de sa propre culture ; pour continuer à s'exprimer dans sa langue maternelle ; pour perpétuer ses propres traditions. C'est une situation rarissime. La raison qui est souvent avancée c'est le souhait de ne pas se singulariser, de s'intégrer, "d'être comme les autres". Sur ce plan, la réussite est totale. "Un peuple qui n'a pas de mémoire, n'a pas d'avenir" répète-t-on souvent.

Il est vrai que ni le système d'enseignement national, ni la politique culturelle qui est nationale elle aussi, ni les médias audiovisuels régionaux ne font la place qu'il faudrait à l'histoire, la géographie, l'économie, la langue et la culture régionale sous toutes ses formes. La transmission de cet héritage unique va donc être rapidement interrompue.

Au niveau de l'audiovisuel régional public, on a comme l'impression que tout est organisé de telle façon que les auditeurs et téléspectateurs un peu "exigeants" au niveau de la qualité se tournent tout naturellement vers les médias nationaux.

Au niveau des médias audiovisuels privés régionaux

- Il faut saluer les efforts de la chaîne télé ALSACE 20 TV tant en matière d'information que de reportages et de documentaires pour montrer les différents aspects du quotidien de notre région.
- Les radios privées, quant à elles, semblent en majorité n'être intéressées que par certaines catégories, certains segments d'auditeurs comme les jeunes, les sportifs, les adeptes de chansons. Elles ne sont pas intéressées à faire revivre et développer les différentes facettes de notre culture régionale.

Alors que faire par rapport à la situation actuelle ?

La matière est là inexploitée dans de nombreux domaines. Les pistes de programmation que je propose sont les suivantes :

Par exemple au niveau culturel, le théâtre. Aucune pièce en alsacien n'est jamais programmée par France 3 ni en direct ni après enregistrement, alors que le théâtre alsacien est très vivant avec ses nombreuses troupes à travers toute la région. Je pense au théâtre qui, à l'opéra du Rhin saison après saison présente des pièces classiques du répertoire régional, par exemple de Gustave Stoskopf, mais aussi aux revues satiriques du théâtre de la Choucrouterie qui seraient ainsi accessibles aux personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer.

Je pense qu'il faut faire changer la situation actuelle progressivement.

Pour commencer, je propose 3 choses :

- que la programmation de la tranche horaire 18 h / 20 h fasse l'objet d'un décrochage permanent et soit entièrement à la discrétion et sous la responsabilité de France 3 Alsace ;
- qu'une soirée par semaine - par exemple le mardi ou le mercredi (enfants) soit entièrement laissée à la liberté de programmation de FR3 Alsace, puis progressivement 2 soirées de plus ;
- que des événements sportifs majeurs au niveau de l'Alsace puissent être retransmis par FR3 Alsace.

Il faut donc savoir ce qu'on veut, il faut une volonté politique, il faut des moyens !

Finalement, l'alternative est assez simple :

- voulons-nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom qui par leurs moyens budgétaires, leur durée de diffusion, leur capacité de décision en matière de programmation constituent une contribution importante à la transparence de la vie politique, à la diffusion de la langue et la culture régionales, à la présentation des enjeux économiques, à la valorisation de notre patrimoine historique, et donc de la vie culturelle de notre région ?
- ou, sommes-nous d'accord pour nous contenter de la situation insatisfaisante actuelle ?

Qui est prêt à s'engager pour cette bataille ?

Un véritable audiovisuel public régional ne nous sera pas offert par l'État, car comme le dit Suzanne Citron dans son livre "Le mythe national page 283"

"La liberté d'information en France a mis en jeu de la part de l'État, des habitudes et des reflexes de contrôle et de censure qui relèvent d'une raison d'État restée régaliennne".

N'est-ce pas finalement le rôle des hommes et des femmes politiques d'être les "porte-parole" de la volonté générale ? Encore faut-il que cette volonté existe et s'exprime !! Il n'y a pas de démocratie sans engagement.

Au chevet de l'Alsace : Wu fahlt's im Elsasslând ?

Evelyne TROXLER - Au chevet de l' Alsace : Wu fahlt's im Elsasslând ? Où ça manque ? Qu'est-ce qui manque à l'Alsace pour être en « bonne » santé ?

- **Wu fahlt's ? 'S fahlt àn Kurasch , da Kurasch wu d' Litt in Corsica han : le courage corse nous manque !**

Wieso kummt's denn, àss mir im Elsass dia neia Schilder « Grand Est » ànstàtt vu « Région Alsace » ànamma !!! In dr Corse data sa sofort schwàrz tagiart wara, wenn nit àgazunda odder awag geputzt !!!! Awwer im Elsass pàssiert nix

Contrairement à ce qui ne manquerait pas de se passer en Corse, en Alsace aucune plaque « Grand Est » en lieu et place de nos panneaux « Région Alsace » n'est ni taguée, ni détruite à ma connaissance ...

Fahlt's àn Kurasch ? Villicht ... est-ce le courage corse qui nous manque ? peut-être ... ou bien personne n'y a pensé ?.....

- **Wu fahlt's ? 'S fahlt oj àn Stolz, da Stolz wu d' Litt in dr Bretagne han : la fierté bretonne aussi nous manque et leur capacité à allier tradition, modernité et ouverture !**

Récemment je regardais sur Antenne 2 l'émission « les copains d'abord » parce qu'elle avait

lieu à Quimper...

Place principale de Quimper noire de monde de tous âges brandissant des drapeaux bretons.

Sur scène jeunes et « vieux » artistes chantent en breton, pas seulement mais aussi ... Il y a aussi d'autres artistes de toutes sortes ... Un groupe folklorique avec des costumes magnifiques danse sur une musique traditionnelle revisitée avec une chorégraphie totalement évolutive Le bagad de Lann Bihoué joue accompagné de guitares électriques

On doit pouvoir faire ce genre de chose en Alsace aussi, non ? Peut-être cela existe-t-il mais on ne le sait pas et ... on ne le voit pas sur Antenne 2

La soirée se termine par O Breizh en breton bien sûr et « les copains d'abord » de Brassens en breton et en français

I have a dream ...

Wenn kumma d' « copains d'abord » ìn s' Elsàss ? Wenn sahn mìr a Màssa Züaschàuièr uf'm a Plàtz ìm Elsàss mìt rot un wissa Fahna Uf dr Scena dian junga un « àlta » Kìnschtler uf Elsasserditsch sìnga, nìt nur àwwer oj ...S gìbt noch àllerhànd vu àndra Kìnschtler. Mr seht Elsassischa Tanz , gànz nei igsetzt, mìt'ra gànz nei verschàffta tràditionnella Müsik : mìr kànna 's oj, odder nìt ?

Am And vum Owa wìrd ... tiens ... wàs wìrd gsunga ? S' « Elsàss unser Landla » odder dr « Hàns ìm Schnockeloch », nàtirlich gànz « rewisitiart » ... ? Un les « copains d'abord » vum Brassens wìrd uf Elssassisch un uf Frànzesch gsunga

I have a dream ...

Qui s'y colle ?

J'apprends l'alsacien !!!

Serge RIEGER - Vous souhaitez démarrer dans l'usage et la compréhension du dialecte alsacien, approfondir vos connaissances ou même simplement discuter à bâtons rompus ?

Alors vous serez les bienvenus à la Maison rurale de l'Outre Forêt à Kutzenhausen. Une équipe d'animateurs, Freddy Viebach-Mall et Serge Rieger, vous accueillera tous les lundis soirs (de 18h à 20h : 2 niveaux).

Une vingtaine de personnes participe depuis plusieurs années à ces ateliers, certains dans le groupe des débutants, d'autres dans celui des confirmés. Depuis peu l'âge moyen des participants baisse et nous espérons être à même de constituer un groupe de jeunes (enfants et adolescents).

Les thèmes proposés s'inspirent de l'actualité, nous privilégions l'expression orale. Les supports de cours sont mis à disposition. Des sorties sont organisées ainsi que des interventions de personnalités régionales.

Le lundi 25 septembre 2017 à 18h nous avons effectué une présentation du programme, rejoignez nous rapidement !!!

« *Quand on parle deux langues on peut dire deux fois plus de bêtises !* » Roger Siffer.

P.S. Transférez peut-être ce message à vos amis

STRASBOURG – STRASSBURG- STROSSBURI

Ville bilingue



STRASBOURG – STRASSBURG-STROSSBURI

La ville de Strasbourg vient de mettre en place le premier panneau d'entrée de ville bilingue, Nous disons bien bilingue, parce que linguistiquement, standard allemand et dialectes alémaniques et franciques d'Alsace font partie du même continuum linguistique¹. C'était le 15 juin 2017 sur le pont de l'Europe, côté français. Une telle mise en place sera prochainement, nous assure-t-on, généralisée à l'ensemble des entrées de la ville.

Des panneaux bilingues, quoi de plus normal. Tant de villes d'Europe et du monde en sont équipées. Néanmoins, après que la chose ait été présentée au conseil municipal de la ville en 2015 par le 1er Adjoint Alain Fontanel, diverses prises de positions, souvent contradictoires, parfois hostiles et quelques fois fortement jacobines et « antiboches », très préjudiciables à l'image rhénane et européenne de la ville ont été tenues. Mais le Maire Roland Ries, soucieux du caractère alsacien et européen de la ville, a tenu bon. Une telle initiative devrait inspirer d'autres villes d'Alsace.

De l'histoire et du rang de Strasbourg

Compte tenu du rang présent de la ville de Strasbourg au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, compte tenu aussi de son riche passé linguistique et culturel et de sa contribution à la langue et à la culture allemandes, il convenait d'adopter un affichage officiel dans les langues standards, française et allemande en l'occurrence, et d'y adjoindre l'expression dialectale.

Rappelons que le choix de Strasbourg comme siège du Conseil de l'Europe était très symbolique d'une volonté commune de paix et de triomphe de la raison et du droit sur la folie meurtrière et fratricide. Parce que dans cette ville historique se sont heurtés et affrontés les nationalismes français et allemand et parce que dans cette ville se sont aussi rencontrées et fécondées la culture française et la culture allemande, la reconstruction se devait de commencer à Strasbourg. C'était là le point de vue de l'époque, britannique notamment. Strasbourg se doit de relever le défi permanent qui consiste à être fidèle à elle-même et à ce pour quoi elle a été choisie.

Rappelons que l'allemand standard, en tant qu'expression écrite, est chez lui ici depuis des siècles, qu'il s'agisse du vieux haut-allemand, du moyen haut-allemand, du nouveau haut-allemand précoce et enfin de l'allemand moderne, et cela nous a plutôt été très utile. Les formes parlées de l'allemand – les dialectes alémaniques et franciques – sont employées en Alsace depuis plus de 1 500 ans, c'est-à-dire depuis que l'Alsace existe.

Rappelons que l'on écrivait déjà le plus bel allemand à Strasbourg (Gottfried notamment),

alors que Berlin n'était encore qu'un marécage.

Rappelons enfin que le premier poème (8302), la première charte (12513), la première chronique (13624), la première bible imprimée (14665), la première messe (15246), le premier roman (15577), le premier journal (16098)... en langue allemande sont alsaciens et très souvent strasbourgeois. L'allemand littéraire a été enseigné progressivement à toute la population scolaire alsacienne, depuis qu'il s'enseigne, durant des siècles et sans interruption jusqu'en 1945. C'est lui qui nous a permis tout ce temps et qui nous permet encore aujourd'hui pour ceux qui le maîtrisent de participer à une grande culture. Lire *Goethe, Kant, Luther, Freud, Marx, Einstein, Schweitzer* dans le texte, excusez du peu. Une grande partie de notre histoire et de nos arts et traditions populaires est codifiée en allemand standard. Oui, l'allemand sous toutes ses formes était, est, une langue d'Alsace. Il n'a pas été importé, il est d'ici. L'allemand est alsacien, tout comme l'alsacien, c'est de l'allemand.

Certes la catastrophe de 1939-1945 et les atrocités commises par le régime nazi ont eu au sujet de l'identité alsacienne et de la germanophonie alsacienne les conséquences que l'on sait. Faut-il pour autant persévérer dans le renoncement à profiter d'un véritable capital social ? Le temps n'est-il pas venu de profiter pleinement du bilinguisme et de la culture bilingue, encore et toujours accessibles ?

La ville de Strasbourg en adoptant le 20 avril 2015 la Charte linguistique des collectivités territoriales alsaciennes en faveur de la langue et de la culture régionales⁹ a déjà réalisé une importante œuvre pédagogique pour leur reconnaissance, pour ne pas dire leur réhabilitation.

À l'image de Bruxelles où le standard néerlandais apparaît avec le français et de Fribourg en Suisse où le standard allemand apparaît avec le français.

Il y a en Europe quelque 70 millions de francophones et quelque 120 millions de germanophones. Lorsque les premiers se réfèrent à la ville, ils disent Strasbourg, lorsque les seconds en font autant, ils disent Straßburg.

Si Strasbourg est alsacienne, elle est aussi européenne. C'est de notre point de vue cette dimension qui doit en premier lieu apparaître sur les panneaux en question, outre le fait que le standard allemand est chez lui dans la ville et en Alsace depuis que celui-ci existe.

Et aussi

La non-maîtrise de la chose historico-culturello-linguistique alsacienne par beaucoup d'Alsaciens nous invite à ajouter des compléments à l'adresse de celles et ceux que STRASSBURG sur le panneau peut encore heurter.

1er complément : Pourquoi refuser à Pierre ce que l'on autorise à Paul. Je m'explique. Les **Schneider, Maurer, Muller, Mahler, Winter, Schmidt, Keller, Strauss, Bauer, Vogel...** ne se refusent pas un patronyme allemand (en standard allemand) et ne revendiquent pas une appellation dialectale, à savoir respectivement **Schniider, Müürer, Meller, Mòhler, Wenter, Schmedt, Kaller, Schtrüss, Büür, Voëjel**. Une question que d'ailleurs ils ne se sont sans doute jamais posée, tant le standard est un habitus et n'apparaît plus comme étant de l'allemand.

Pourquoi alors ne pas permettre à STRASBOURG de s'appeler aussi STRASSBURG, c'est-à-dire en standard allemand ? Pourquoi ce que certains refusent à Strasbourg, se l'autorisent-ils à eux-mêmes ? Lorsqu'un Suisse alémanique va à Bâle, dans son dialecte il va **z'Bààsel**, mais sur les panneaux il trouve écrit **BASEL** (en standard donc). Un Suisse alémanique allant à Fribourg en Suisse va à **Friiburg**, mais sur les panneaux il trouve **FRIBOURG-FREIBURG** (bilingue).

2ème complément : qui nous montre combien est important le nombre de communes dont le nom est rédigé en standard allemand et si pour d'autres ce n'est plus du pur standard en raison d'une certaine francisation, le nom reste néanmoins très marqué d'un caractère allemand, pour beaucoup cela apparaît d'ailleurs paradoxalement comme étant du français, en tout cas comme normal. À titre d'exemple ; Benfeld, Molsheim, Bergheim, Kaysersberg et aussi Alteckendorf, Altkirch, Illkirch, Andlau, Balgau, Beblenheim, Bosselshausen, Domfessel, Drachenbronn, Eckbolsheim, Ensisheim, Feldkirch, Forstheim, Friesenheim, Furchhausen, Geudertheim, Gunsbach, Habsheim, Hangenbieten, Heiligenberg, Heiligenstein, Ichtratzheim, Innenheim, Klingenthal, Kutzenhausen, Lautenbach, Liebfrauenberg, Matzenheim, Mundolsheim, Niederhausbergen, Nordheim, Oberhaslach, Ostheim, Pfaffenheim, Pulversheim, Rixheim, Ringeldorf, Salmbach, Schiltigheim, Tagsdorf, Traubach, Valff, Volksberg, Waltenheim, Wangen, Zellenberg, Zutzendorf...

STRASSBURG ou pas STRASSBURG, pourquoi un tel questionnement ?

Ce que les Alsaciens s'imaginent être résulte avant tout d'une histoire, qu'on leur raconte et qu'ils finissent par se raconter à eux-mêmes. Une histoire qui comporte beaucoup de sentimentalisme, de contradictions, d'incertitudes et d'approximations, de contrevérités aussi. Car à vrai dire, ils n'ont jamais eu l'occasion de faire ensemble un travail sur leur

histoire et leur culture, ni d'élaborer ensemble une mémoire collective. Ne faut-il pas faire un travail sur soi pour savoir d'où l'on vient et pour devenir celui que l'on veut être. La grande majorité des Alsaciens ne connaît que l'histoire enseignée, c'est-à-dire un récit identitaire, une histoire inventée, dont l'objectif premier est de fabriquer du citoyen français, ce qui, bien entendu, va de soi. Mais, en Alsace, comme partout ailleurs en France, la construction identitaire est amplement le fait d'une socialisation érigée au bénéfice d'une identité singulièrement française qui fait très largement abstraction des appartenances plurielles.

Autres éléments. La langue régionale a considérablement régressé et continue de régresser. Ce constat, pour navrant qu'il soit, est indiscutable. A l'origine de cette régression se trouvent plusieurs déficits dont la langue régionale continue de souffrir, déficit de fonctionnalité, déficit de relation entre les dialectes et l'allemand standard, déficit de reconnaissance officielle, déficit de sentiment linguistique, déficit de sentiment identitaire, déficit de socialisation et déficit d'intégration. Ces déficits sont causés à la fois par des réalités objectives (politique linguistique, loi fondamentale, statut des langues, école, média...) et par des représentations mentales (perceptions de la chose linguistique, culturelle et identitaire), largement formées par ces réalités, qu'elles renforcent à leur tour par les comportements qu'elles génèrent. A la longue, elles se sont installées en habitus... alsacien.

Si le bilinguisme doit avoir un avenir en Alsace, et si l'identité alsacienne doit (re)trouver cohérence et signification, alors un travail de réforme de certaines conceptions, de (re)construction de symboles et d'emblèmes identitaires, mais aussi, et peut-être surtout, de modification de certaines représentations mentales s'impose. Et quiconque prétend vouloir œuvrer à une politique linguistique bilingue ne peut faire l'économie d'un tel travail et doit le situer principalement dans le cadre de la socialisation. Bilinguisme et identité alsacienne sont étroitement liés.

La fonction de la langue régionale a longtemps été caractérisée par une diglossie, à savoir que tout ce qui relevait de l'oralité, langue dite « basse¹⁰ », était du domaine des dialectes et tout ce qui relevait de l'écrit, langue dite « haute », était du domaine de l'allemand standard. Mais cette diglossie simple ou normale s'est peu à peu transformée, en raison de la présence grandissante du français, en triglossie. Cette dernière n'a pas manqué de provoquer, pour de nombreuses générations d'Alsaciens, une double schizoglossie¹¹, c'est-à-dire qu'une double insécurité linguistique s'est installée : insécurité quant à la norme (maîtrise imparfaite de la langue qu'elle soit française ou allemande) et quant à la langue à employer (quelle langue parler, quelle langue écrire).

Pierre Klein

Notes :

1. D'autres points de vue ne relèvent pas de la linguistique, mais de l'histoire, de la psychosociologie, voire du nationalisme.
2. Otfried von Weissenburg
3. De tous les pays ou régions de langue allemande, c'est à Lautenbach, suivie de peu par Strasbourg, que pour la première fois l'allemand devient langue officielle et administrative.
4. Twinger von Königshofen et Fritsche Closener
5. Imprimée à Strasbourg par Johann Mentelin
6. En la cathédrale de Strasbourg
7. Jörg Wickram
8. Carolus
9. La Charte de Strasbourg a été solennellement signée par le maire Roland Ries le 15 juin 2017.
10. C'est du jargon de linguiste.
11. Double déchirement. Les principales causes sont d'origine politique et psychologique : interdits prononcés, interdits reproduits.

Les Rencontres de Strasbourg des 14 et 15 Juin 2017

Les Rencontres de Strasbourg des 14 et 15 Juin 2017 vues par Hervé Latimier

Colloque langues régionales d'Europe organisé par la fédération Alsace bilingue en collaboration avec la ville de Strasbourg

Salud deoc'h holl ha gourc'hemennoù d'ar re o deus prientet an daou devezh-studi-mañ ! Je viens de remercier les organisateurs de cet enrichissant colloque tout en me demandant si j'ai bien fait de tomber dans le piège amical que m'a tendu Pierre Klein en me proposant de donner mes impressions à la fin des travaux.

Mon intervention sera forcément subjective et forcément incomplète. Je vous demande par avance de m'en excuser.

Lors de l'ouverture du colloque, j'ai été frappé par le rappel fait par Pascal Ottavi de la

conclusion d'un article de 1975 qui insistait sur deux points :

1. La nécessaire contextualisation et donc l'impossibilité de revendiquer des réponses identiques mais seulement des droits communs.
2. Le caractère incontournable d'un véritable pouvoir institutionnel pour les régions si on veut se diriger vers le bilinguisme.

La suite des interventions ont montré la pertinence de ces deux idées.

Peut-on envisager les mêmes solutions en Corse, qui non seulement est une île, mais bénéficie d'un statut particulier qui oblige le Recteur à organiser l'enseignement de la langue corse, où l'abandon de la langue a commencé plus tard qu'ailleurs, où il n'y a que deux écoles privées catholiques et où un consensus, y compris dans les syndicats d'enseignants existe et en Bretagne, en Alsace ou au Pays Basque ?

La Bretagne, près de 5 millions d'habitants, deux langues, un abandon qui a commencé après la première guerre mondiale, un enseignement catholique fort, un syndicalisme enseignant allant du bienveillant au franchement hostile, pas de voisin parlant une des langues, deux régions administratives de droit commun dont une hostile, deux académies...

Le Pays Basque nord équivalent à un demi-département, bénéficiant du soutien de la communauté autonome du Sud, mais noyé dans une grande région administrative.

L'Alsace qui pourrait être comparée au Pays Basque : deux départements, un voisin puissant parlant la langue. Elle bénéficie d'un régime juridique particulier bien qu'il ne concerne pas directement la langue. Elle vient d'être noyée dans une région « Grand Est » où il sera difficile de faire prendre en compte ses spécificités culturelles.

On peut comprendre pourquoi un réseau d'enseignement associatif naît dans certains endroits et pas ailleurs, ou pourquoi une politique linguistique ambitieuse peut être développée ici et moins ailleurs.

Au-delà de ces contextes différents, j'ai cru distinguer des problématiques communes. Il ne faut pas les voir négativement mais comme des questions qui se posent, des sujets à traiter...

- Il manque, en France, de données sociolinguistiques au-delà de travaux partiels et ponctuels.

- Le manque d'enseignants et, probablement, de vivier est une inquiétude partagée.
- Est constaté un déficit de formation des enseignants sur la culture et l'histoire qui empêche l'utilisation pédagogique de ces richesses (cela a été évoqué lors de la présentation du cursus franco-allemand mais aussi lors de l'intervention d'Ariane Cuguen) alors que, paradoxalement, on constate l'impact positif des activités culturelles réalisées par les enfants.
- Il est absolument nécessaire de sortir du cadre scolaire : avant (petite enfance) ; après et autour (sport, activités post et périscolaires, séjours de vacances...). L'école ne peut pas tout et lier l'usage de la langue uniquement au milieu scolaire peut être contre productif.
- Le rôle des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ou de leurs équivalents a été souligné (lien affectif avec les enfants) ainsi que l'importance de pouvoir recruter des agents bilingues.
- Le comportement « consumériste » de certains parents a été souligné. Le bilinguisme est à la mode même si certains mettent encore en doute ses bénéfices : puisqu'il n'a pas d'anglais, va pour le breton, le corse, le basque ou l'allemand dialectal d'Alsace... En découle un faible engagement pour la langue elle-même.
- Cela peut être nuancé par le fait que certains parents changent de point de vue au fil du temps (Bretagne).
- Et complété par une dérive à laquelle il faut veiller notamment en Corse du choix de la filière bilingue pour échapper à un environnement social.
- Partout a été constaté l'effet « entonnoir » : déperdition parfois très importante d'élèves entre le premier degré et le collège puis entre le collège et le lycée. Ce phénomène est en partie lié au défaut de continuité dans l'offre pédagogique mais pas que...
- Le niveau en langue des enseignants est évoqué de manière générale, ainsi que la question de sa certification. Par ailleurs il est partout souligné qu'il n'y a pas de lien automatique entre la maîtrise de la langue et la capacité à la transmettre. Nécessité de veiller aux deux compétences (exemple cursus franco-allemand).
- La prise en compte des variantes dialectales ; les rapports avec la forme standard (indispensable à l'écrit à mon sens).
- Malgré un apparent consensus politique, les comportements ambigus ; hypocrites voire hostiles de l'éducation nationale qui font que l'on ne peut jamais considérer les choses comme acquises. Cela est lié à la manière dont s'est idéologiquement construite la citoyenneté française et à un cadre juridique particulièrement contraignant.. Vigilance et mobilisation restent toujours nécessaires. Cela est valable dans d'autres domaines (Pôle emploi pour les ATSEM ; état-civil (affaire des livrets de famille bilingues) et les

décisions ou avis multiples du Conseil d'État ou du Conseil constitutionnel.

- Il faut créer des liens avec le monde économique (des exemples alsaciens ont été évoqués par les associations, Erwan Hupel a mentionné « Produit en Bretagne ») et plus largement la « société civile ». Des évolutions sociétales sont indispensables.
- Comment faire revivre la transmission familiale ? L'Université de Bretagne Sud et le Conseil Culturel de Bretagne organiseront en 2018 un colloque sur ce thème. L'information vous sera transmise...

Une fois ces questions posées, des points positifs apparaissent comme communs même s'il faut les nuancer suivant la situation de chaque langue :

- Existence de politiques linguistiques plus ou moins avancées.
- Des systèmes qui arrivent à « fabriquer » des locuteurs.
- Une vision en général positive de la part du public même si c'est une adhésion molle et qu'il faut la nuancer du fait de l'ambivalence due aux complexes hérités et d'une contradiction entre les discours et la « vraie vie ».
- La mise au point (parfois au prix d'un fort engagement militant) de matériel et de méthodes pédagogiques.
- L'existence de systèmes de formation d'enseignants qui sont loin d'être parfaits mais représentent un réel progrès si l'on jette un regard 40 ans en arrière (l'âge de Diwan...)
- Les échanges et partages entre nous, les éventuels transferts, malgré les contextes différents. L'union fait encore la force... (ISLRF, lobbying parlementaire, actions vis à vis de l'éducation nationale...).

En cette fin de journée et après avoir entendu les interventions sur les Sorabes et le Südtirol j'ai eu une pensée dérangeante : les périodes où l'Allemagne et l'Italie ont eu les politiques les plus semblables à celle de la France à l'égard des langues minoritaires sont les périodes Nazie et Fasciste. De quoi se poser des questions...

Hervé Latimier

Le poète Joseph Reithler, chantre de la vallée de Villé



Joseph Reithler

(Par Éliane Bernhard) – Si le barde alsacien Roger Siffer, originaire de « la plus belle des vallées d'Alsace », ainsi qu'il le prétend, est bien connu du grand public il n'en est pas de même de Joseph Reithler, né lui aussi dans cette vallée qu'il a chantée et louée dans de nombreux poèmes.

Joseph Reithler est né il y a 110 ans, le 15 mars 1907, à Saint Pierre-Bois où son père, originaire de Basseberg, autre village de la vallée, était instituteur-directeur d'école mais exerçait également les fonctions d'organiste et de secrétaire de mairie ainsi qu'il était d'usage en ce temps-là. En 1896, âgé de 35 ans, il avait épousé Virginie Muntzinger de Sessenheim Le petit Joseph est le sixième enfant du couple. Dans un manuscrit autobiographique daté de 1961 le poète évoque ses parents et son enfance heureuse au milieu des petits villageois dont il enviait la vie simple vouée à la terre et aux travaux des champs.

Né dans l'Alsace cédée à la Prusse depuis 1871 le jeune Joseph est imprégné de littérature germanique depuis sa tendre enfance, d'abord par les contes que lui lisait sa sœur aînée, plus tard c'est l'un de ses professeurs d'allemand au Lycée Koeberlé de Sélestat, M. Berster, auquel il rend hommage dans son récit auto-biographique, qui lui ouvrira les portes de la littérature et de la poésie.

Commencée en langue allemande au village, sa scolarité se poursuivra en français après 1918 d'abord au Collège épiscopal de Zillisheim puis au Lycée Koeberlé de Sélestat. Cette double rupture brutale avec le monde de l'enfance marquera profondément l'enfant sensible qui, à l'âge adulte, exprimera dans sa poésie la souffrance de cette situation inconfortable ainsi qu'en témoignent ces deux poèmes.

Mutlos

Manchmal möchte ich

nicht mehr geboren sein

zwischen Vogesen

und Rhein.

Was sind wir gewesen?

Was werden wir sein?

In der Vermassung,

Im Kollektiv

ist keine Fassung

für uns. – Ich rief

und unser Menschsein

im eigenen Selbstsein

schlif...

O manchmal möchte ich

nicht mehr geboren sein

zwischen Vogesen

und Rhein.

Was sind wir gewesen?

Was werden wir sein?

Découragement

Parfois je souhaiterais

n'être pas né

entre les Vosges

et le Rhin.

Qu'étions-nous ?

Qu'allons-nous devenir ?

Dans la massification,

dans la collectivité,

nous ne pouvons nous réaliser

nous-mêmes.-J'appelai

et notre « être » humain

en son for intérieur

dormait...

O parfois je souhaiterais

N'être pas né

entre les Vosges

et le Rhin.

Qu'étions-nous ?

Qu'allons-nous devenir ?

Extrait de "Lieder der Heimkehr" 1969

Muttersprache

Ich kann mich nicht verlieren

nie an ein fremdes Wort.

Ich wurzle tief im Boden

auf meinem Heimatort.

Nicht Sturm und Niederlage

erschüttert diesen Grund.

Was ich so tief empfinde,

kommt mir vom Heimatmund.

Und wenn die Blätter färben -

Die Wurzel ist's, die denkt.

Sie hat mich mit Gewalt

ins Heimatreich versenkt.

Langue maternelle

Jamais je ne pourrai perdre mon âme

pour un verbe étranger.

Mes racines s'enfoncent profondément

dans le sol de mon pays natal.

Ni les tempêtes, ni les défaites

N'ébranlent ce fondement.

Ce que je ressens en mon for intérieur,

me vient de la langue maternelle.

Et même si les feuilles se colorent

c'est la racine, elle, qui pense.

Elle m'a plongé de force

dans le royaume natal.

Extrait de "Lieder der Heimkehr" 1969

Le recueil « Lieder der Heimkehr » dont sont extraits ces deux poèmes appartient au cycle intitulé « Elsässische Heimat ». Joseph Reithler y exprime le découragement qui le submerge par moments dans son engagement pour la défense et la sauvegarde de sa langue maternelle, l'alsacien et de la culture qui s'y rattache. Dans ces quelques vers il laisse entrevoir les tourments qui habitent son âme partagée entre les trois idiomes qu'il pratique : l'alsacien, sa langue maternelle comme celle de bon nombre de ses contemporains, parlé dans les familles et les villages. – l'allemand, sa langue lyrique, expression écrite du dialecte alsacien. – le français, la langue de sa vie sociale et professionnelle à Strasbourg.

Durant toute sa vie Joseph Reithler n'a cessé de prôner le bilinguisme et de revendiquer la double culture germanique et française de l'Alsace. Mais au-delà de cet attachement viscéral et passionné au patrimoine linguistique et culturel de l'Alsace il est aussi le chantre de sa terre natale, de la faune et de la flore de son terroir de la vallée de Villé. A l'instar de Francis Jammes qui puise son inspiration dans ses terres du Béarn et du Pays Basque Joseph Reithler trouve la sienne dans la nature généreuse de sa campagne natale de la verte vallée.

Malgré la guerre et les drames qui l'accompagnent le poète garde de son enfance au village le souvenir d'une période heureuse et bénie ; elle s'achève en 1919 avec son entrée comme pensionnaire au Collège épiscopal de Zillisheim. L'enthousiasme du départ cèdera très vite devant la dure réalité de la vie de l'internat avec ses privations et son absence de chaleur dans tous les sens du terme. Il en revient malade, refuse d'y retourner et conserve jusqu'à la fin de ses jours les stigmates de ce passage voulu par sa mère qui souhaitait qu'un de ses fils entre au service de l'Eglise. Il poursuivra sa scolarité secondaire au Lycée Koeberlé à Sélestat où il se rend chaque jour avec le petit train du Val de Villé. Il terminera sa scolarité au Collège Freppel d'Obernai : depuis la mise à la retraite de son père la famille habitait Molsheim. Après le baccalauréat qu'il obtient en 1930 il entreprend des études d'allemand à l'Université de Strasbourg. Il réussit avec succès les certificats de philosophie et de littérature mais devra interrompre ses études à la mort de sa mère. Il embrasse alors la carrière d'enseignant, se spécialisant pour les classes d'enfants en difficultés.

Il n'a cessé d'écrire tout au long de sa vie. En 1925 il est le lauréat du concours de poésie lancé par la revue littéraire « Der Eiserne Mann », fondée par l'écrivain et journaliste Louis-Edouard Schaeffer, à laquelle est abonné son frère aîné et qu'il lit en cachette. Ce ne sera cependant qu'après son départ à la retraite qu'il commence à publier ses poèmes dans la presse, à compte d'auteur sous forme de recueils thématiques ou encore dans la maison d'édition allemande « Ars sacra » de Munich. A cette époque il œuvre également avec ses contemporains, Robert Bittendiebel, Paul-Georges Koch, à l'élaboration d'anthologies de poésie alsacienne en langue allemande.

Son œuvre poétique compte près d'un millier de poèmes rassemblés dans des recueils thématiques. Ils sont souvent à caractère autobiographique, nourris des bonheurs et des fractures de l'enfance, des difficultés de la conquête d'une nouvelle culture après le retour de l'Alsace à la France en 1918, de sa symbiose avec la nature, de son enracinement profond dans cette terre de la vallée de Villé qui l'a vu naître et grandir, de sa foi mais aussi de sa révolte contre la disparition progressive du dialecte et de la culture alsacienne, contre le rouleau compresseur du progrès.

Les images d'une enfance simple et heureuse, vécue au rythme de la nature et des saisons sont récurrentes et parcourent ses poèmes.

Das Bergel

Blauäugig ist die schöne Welt,

Auf die ich barfuss hingestellt,

Drei Sommerwölkchen überm Bergel stehn ;

Ich will noch nicht nach Hause gehn,

Ich dreh mich um und schau zurück :

Dort drüben liegt mein ganzes Glück.

La petite colline

Elle est belle la terre aux yeux bleus,

sur laquelle j'ai été déposé pieds nus,

Trois petits nuages d'été se sont arrêtés au-dessus de la colline ;

Je ne veux pas encore rentrer à la maison,

je me retourne et regarde en arrière :

Tout mon bonheur se trouve là-bas de l'autre côté.

Extrait de « Der Ring » 1978

La nature est omniprésente dans sa poésie : il vouait un amour passionné à tout ce qui est vivant que sa manifestation en soit animale, végétale ou minérale. Il avait rêvé de faire des études de biologie mais y renonça en raison de son niveau encore insuffisant en français pour aborder un cursus universitaire—comme pour d'autres écrivains alsaciens de sa génération nés avant la première guerre mondiale sa langue maternelle est l'alsacien avec, en guise de « langue écrite », l'allemand. L'apprentissage du français après 1918 malgré la bonne volonté et les efforts s'avéra douloureux.

C'est au cours de l'enfance auprès de son père qu'il avait pris goût à l'observation de la nature. Son respect de toute forme de vie n'est pas sans rappeler la philosophie d'Albert Schweitzer.

En observateur attentif et recueilli il met en scène dans ses poèmes la faune et la flore de son environnement.

Die Schnecke

Mir hat der Schöpfer alle Hast genommen

Für Eile hab ich keinen Sinn.

Ich weiß nicht wo ich gestern hergekommen,

und gehe heute nirgends hin.

L'escargot

Le Créateur m'a enlevé toute hâte.

Je n'ai pas le goût de la précipitation.

Je ne sais d'où je suis venu hier,

et ne vais nulle part aujourd'hui

Extrait de "Falter und Blüte vor heiterem Himmel". Édition Ars Sacra Munich 1971

Sa poésie est empreinte comme le fut toute sa vie d'un profond sentiment religieux qu'il ne renia jamais et qui l'accompagna jusqu'à sa mort le 23 février 1988 dans la petite maison « 's Griesele » à Saint Pierre-Bois à deux pas de sa maison natale.

Der große Tisch

Bevor er einen Laib anbricht,

ritz er darauf das Kreuzeszeichen,

Er will das Brot den Seinen nicht

kraftlos und ohne Segen reichen

La grande table

Avant d'entamer une miche,

il y trace, de la pointe du couteau,

le signe de croix,

il ne veut pas distribuer le pain aux siens

sans l'avoir béni afin qu'ils en soient fortifiés.

Extrait de "Griesele, das alte Haus" 1975

En ardent défenseur du patrimoine linguistique, culturel et écologique de l'Alsace il fait partie des pionniers qui ont alerté l'opinion publique face à la disparition progressive du dialecte, il s'insurge également avec des accents prophétiques contre le progrès qui menace et perturbe l'équilibre de l'écosystème.

Vom Weg zur Größe

Die Größe, die du einst gewesen,

war Spracheneinheit, Völkermut.

Die Jugend kann nicht einmal lesen

der eignen Väter Schöpfergut.

Die Größe, die du einst gewesen,

kann deine Jugend nicht vermissen.

Die Muttersprache, ihre Seele

hast du ihr aus dem Laib gerissen.

Du chemin vers la grandeur

La grandeur que jadis tu connus,

venait de l'unité linguistique,

du courage du peuple.

La jeunesse ne sait même plus lire

les créations de ses propres pères.

La grandeur que jadis tu connus,

elle ne peut manquer à ta jeunesse.

La langue maternelle, son âme

tu l'as arrachée de son corps.

Extrait de « Rhapsodien aus dem Elsass » 1982

Triembach

Was würde das alte Trubenbach sagen

zum Triembach in unserer Zeit ?

Was soll man begrüßen und was beklagen ?

-die Geister sind noch im Streit.

Noch grünen die Wiesen für Schafe und Kühe,

Doch Reben und Äcker sind brach.

Fabriken entlohnen die niedere Mühe -

ich denke an Fortschritt und Schmach.

Und immer schneller werden die Straßen,

wofür und für welchen Gewinn ?

Die Menschen hasten ruhlos und rasen

durch alle Dörfer ... wohin ?

Triembach au Val

Que dirait le vieux village de Trubenbach

au Triembach de notre temps ?

Que doit-on saluer, que doit-on regretter ?

- les esprits se querellent encore.

Les prés sont toujours verdoyants pour moutons et vaches,

cependant les vignes et les champs sont en friche.

Les usines rémunèrent le travail servile-je pense au progrès et à l'infamie.

Et les routes invitent toujours plus à la vitesse,

pour quoi et pour quel profit ?

Les hommes courent sans arrêt et traversent

à toute allure

tous les villages ... pour quelle destination ?

Extrait de "Das Weilertal" 1984

Par ses thèmes, par la richesse et la qualité de sa langue la poésie de Joseph Reithler atteint une portée universelle et continue d'enchanter le lecteur qui la découvre. S'il évoque ses blessures et fait part de son indignation et de ses révoltes, il nous conte également ses joies, ses bonheurs, son émerveillement devant les beautés de la création. En 1985 son œuvre poétique a été couronnée en Allemagne (RFA) par le prix « Erwin von Steinbach », Albert Schweitzer, le prix Nobel, l'avait obtenu 20 ans plus tôt en 1965. Cette distinction n'a été attribuée que neuf fois depuis sa création en 1963. Et pourtant Joseph Reithler reste largement méconnu dans son Alsace natale, «parce que la jeunesse ne sait plus lire la langue des pères»...

Éliane Bernhard

Sources

- Les recueils de poèmes de Joseph Reithler.
- L'œuvre du poète Joseph Reithler (1907-1988), Thèse de doctorat de Madame Béatrice Munch sous la direction de Monsieur le Professeur Adrien Finck présentée à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg en 1991.
- Émission « Dichter im Elsass » d'Emma Guntz diffusée le 17 janvier 1989.

Musique alsacienne ?



François Rossé

(Par **François Rossé**) - Quand j'étais à Paris, dans le milieu musical contemporain bien engagé, je me plaisais à leur exprimer que je composais une musique « alsacienne », entraînant, avec préméditation, toutes les moqueries que l'on peut deviner.

Et malgré mes nombreux voyages au Japon, États-Unis, Canada et différents pays européens je maintiens toujours ce qualificatif. Bien entendu, dans le seul pays d'Europe qui refuse de signer la charte de reconnaissance des langues régionales, il n'est pas étonnant que mon attitude soit incompatible avec le mécanisme particulièrement centralisé. Car l'aspect « alsacien » aurait aussi pu être « basque » ou « catalan » bien entendu, je parlerai donc volontiers d'une musique de « frontières », c'est à dire liée à une pensée elliptique et non centralisée. L'Alsace se situe sur la faille tellurique culturelle entre l'espace indo-européen du Nord et l'espace latino-méditerranéen du Sud ; évidemment une telle faille a pu être volcanique dans son histoire, notamment la dernière guerre de « cent ans » ou presque (1870-1945) qui a forcément laissé des traces et des attitudes de culpabilisations identitaires. Néanmoins je ne crains de parler ma langue maternelle, en tout lieu. Nombreuses de mes propositions jouées à Marseille ou en Allemagne et ailleurs impliquent parfois des textes en langue alsacienne. Dans le cadre du célèbre festival « Musica » de Strasbourg, mes interventions comme compositeur impliquaient souvent la langue alsacienne, mais je restais plutôt seul à l'imposer. J'ai toujours considéré comme une richesse et non comme une honte d'être en intersection culturelle, ni Allemand, mais un peu Allemand tout de même, ni Français, mais français tout de même, Alsacien, mais Alsacien de la planète entière. Certes revendiquer cela ne permet pas de se faire aisément des amis, surtout en Alsace, mais cette disposition d'esprit m'a permis dans mon métier de musicien de croiser activement de multiples cultures diverses, notamment le calabrais Carlo Rizzo, le basque Mixel Etxekopar, les japonais Shiro Daïmon et Mieko Miyazaki, Adama Dramé du Burkina Fasso, les musiciens de l'île de la Réunion... etc tout en revendiquant ma formation classique

occidentale historique auprès des jazzmens ou autres musiques actuelles aussi, j'ai même eu l'honneur et le bonheur aussi de croiser activement les musiciens alsaciens sur un beau projet dans le Sundgau en 2007 impliquant orchestre d'harmonie et chœurs, Jérôme Schreiber chanteur, autour d'une pièce de théâtre de Marguerite Gâble Senné (Guebwiller) intitulée « Philomé ». Cette proposition théâtrale relatait le départ des Alsaciens vers le nouveau continent au début du XXème siècle (ruée vers l'or). Mais cela reste exceptionnel en Alsace et je citerais volontiers positivement Jean-Pierre Schmitt, dans les années 1990-2000 impliqué sur plusieurs beaux projets ainsi que Gaston Jung pour « Sienge un saawe » dans les années 2000, avec Géraldine Keller, voix, pour des soirées de cabaret poétique pour lesquelles j'avais écrit la musique de 10 chansons aux côtés d'œuvres données dans des cadres plus institutionnels à Paris ou à l'étranger avec des ensembles de musique contemporaine ou des orchestres. Beau projet aussi à Rouen pour le 600ème anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc avec Claude Brendel (originaire de la vallée de Munster) à la baguette dirigeant l'orchestre du conservatoire de Rouen conduit par Claire Messler (anciennement directrice du conservatoire de Mulhouse). Je constate souvent que quand un alsacien quitte un moment sa région il est enclin à une grande ouverture, tel que Albert Schweitzer, Tommy Ungerer, Charles Munch et bien d'autres sans oublier l'indomptable Germain Muller. Une forme d'intelligence particulière qui me semble assez spécifique à cette région. C'est en ce sens que je considère mes engagements musicaux comme spécifiquement « alsaciens » au-delà de l'humour anecdotique que cela pourrait suggérer. Ce n'est pas par hasard que je me suis très lié au milieu basque qui procède de puissantes traditions dans une belle cohésion sociale et où la question de la pérennisation de la langue est essentielle aussi, région de frontière également. Mon rêve était de relier culturellement, par des échanges, ces deux régions éloignées de 1000 kms mais proches sur bien des points. Pour le moment l'essentiel s'est produit en Pays basque où j'interviens comme un compagnon. J'ai néanmoins un peu de mal à ouvrir les choses vers l'Alsace, notamment vers mes régions natales Reichshoffen-Niederbronn dans l'Outre-Forêt, belle région au pied des Vosges du Nord où mes souvenirs restent bien gravés. J'ose espérer qu'on arrivera à faire dégeler l'iceberg culturel qui semble encore en place dans certaines de ces régions. Il est important, dans l'idée de culture, de développer une idée affective sociale, une identification dans ces réalisations qui cimenter nos traditions et donc les populations. Il y eut une époque où les orchestres d'harmonie étaient nombreux ainsi que les joutes entre orchestres de villages, cela se clôturait de manière festive bien sûr. Certes, tout n'a pas disparu, les moyens d'action sur le plan culturel et social nécessitent certaines réactualisations sans nul doute, mais il serait intéressant d'encourager de tels développements. C'est aussi, en ce sens, qu'une sorte de jumelage avec certaines régions du Pays basque me paraissait apte à optimiser, en Alsace, une belle dynamique à la fois culturelle et sociale et un gain pour les langues régionales soulevant ainsi une question d'ordre politique plus générale (et pas

uniquement alsacienne). Plus précisément je rêvais d'un lien privilégié entre Mauléon à l'entrée de la vallée pyrénéenne de la Soule et la région de Niederbronn, à l'entrée des Vosges du Nord. Deux villes de même taille et dans une disposition géographique proche. Je penserais volontiers, que de manière générale, les encouragements vers des jumelages culturellement actifs seraient un élément moteur pour bonifier activement les identités réciproques. À présent, le dernier mot est réservé aux Alsaciens eux-mêmes dans leurs choix de position recluse ou d'ouverture.

François Rossé

YOUTUBE Mixel Etxekopar & François Rossé txistu.../piano impro Les « Suds » d'Arles 2005 <http://youtu.be/zFwRZfUogOI>

Festival Xiru (Soule) 2017, autour des « Les Quatre Saisons » de Vivaldi 14 04 2017, Trois villes (Soule) <https://youtu.be/d1SwUSLkojl>

François Rossé, né à Reichshoffen en 1945... scolarités à Niederbronn, Strasbourg (École normale d'instituteurs-Neudorf) conservatoire de Strasbourg (piano), conservatoire de Paris (classes d'écritures, analyse, composition-classe d'Olivier Messiaen), inspecteur à la Direction de la Musique Ministère de la Culture, professeur au conservatoire de Bordeaux puis au Cefedem de Marseille-Aix-Aubagne pour la formation des futurs professeurs de conservatoire. Nommé chevalier des Arts et des Lettres en 2001. Son répertoire se porte à plus de 700 œuvres (des solos à l'orchestre et œuvres spécifiques). En 2015 avait été créé « Wend'Kreis », concerto pour saxophone et orchestre par l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Yo Matsushita soliste. « 10 Chants et chansons de frontière » écrits pour le cabaret poétique impliquant les textes de Gaston Jung (originaire d'Engwiller) poète, metteur en scène au TNS à Strasbourg et de la troupe des « Drapiers ». Commande en 2016 par le festival Musica pour une œuvre impliquée dans le « Bal contemporain » à Strasbourg. Actuellement en résidence à Palma de Mallorca, Brest, Blois.

Ses engagements, au-delà des écritures, se développent aussi en tant que pianiste improvisateur sur le plan national et international.

Quel rôle jouent les médias audiovisuels régionaux pour le maintien de l'identité alsacienne ou l'accélération de sa disparition ?

(Par Jean-Pierre Berg) – Un simple observateur vivant dans cette région si spécifique qu'est l'Alsace peut légitimement s'interroger.

Qu'en est-il de l'identité, de la conscience identitaire alsacienne aujourd'hui ?

Il y a moins de 100 ans, au lendemain de la première guerre mondiale, les alsaciens avaient une conscience identitaire très forte. Ils l'ont forgée et affirmée avec courage face aux autorités prussiennes entre 1871 et 1918. Ils l'ont affirmée face aux autorités françaises de la IIIème république "radicale", anti cléricale après 1920 par l'émergence d'un mouvement autonomiste puissant.

Ils avaient une fierté exprimée sans complexes par rapport à leur "Histoire". On la ressent encore aujourd'hui chez nombre d'alsaciens. Que se soit par rapport : à la richesse et l'originalité de la gestion des villes de la Décapole à la renaissance dans le cadre du Saint Empire Romain Germanique ; au rôle joué dans l'aventure de l'imprimerie et de la réforme protestante ; à l'adhésion à l'esprit des lumières et l'idéal révolutionnaire français de liberté ; à la contribution des industriels et banquiers alsaciens au développement économique au 19ème siècle ; à la contribution de la vitalité de la recherche universitaire qui a généré 6 prix Nobel en un siècle dans cette petite région ; à l'originalité de la vie intellectuelle, littéraire en particulier par la production d'œuvres en 3 langues (français/allemand/alsacien).

Tout cela a été profondément remis en cause par l'arrivée au pouvoir du national socialisme en Allemagne en 1933 et le cortège de malheurs et de bouleversements engendrés par la 2ème guerre mondiale. Notamment l'annexion de l'Alsace au 3ème Reich en 1940 et l'incorporation de force de toute une génération de jeunes alsaciens. Cette Identité bafouée a été une faute indélébile, d'où rejet...

Depuis 1945 le retour et l'intégration à la France se sont faits par assimilation... progressive. Sur le plan des médias on peut considérer que jusqu'en 1959 une certaine continuité a prévalu avec la période de l'avant guerre. Radio Strasbourg (puisque la télévision ne se développera qu'entre 1955 et 1965) est très écouté. La station produit des émissions de qualité en alsacien et en français : théâtre, sketches, variétés. Il y a un bulletin d'information en allemand. L'orchestre Radiosymphonique de Strasbourg est une référence. Tout le monde en Alsace connaît les premières notes de l'indicatif de radio Strasbourg "S'Elsass unser Landel" (do/la-la/sib/sol/do). Tout le monde écoute "radio Krutenau". Tout le monde se réjouit de suivre à la radio les facéties de Germain Muller et de ses acolytes dans des pièces de théâtre et sketches grinçants produits après guerre. Tout le monde connaît le nom des animateurs dont la voie leur est familière. Je pense en particulier à Jean-Paul Gunstett (qui est encore parmi nous) et à bien d'autres.

Les choses ont changé radicalement à partir de 1959 par une "reprise en mains" et un alignement selon des critères nationaux. Peut-on y voir un lien avec l'avènement de la 5ème république en 1958 ? À voir plus en détail.

Aujourd'hui qu'en est-il de l'identité alsacienne ? Quel rôle jouent les médias audiovisuels régionaux pour son maintien ou l'accélération de sa disparition ? La question est d'autant plus importante que la création de la nouvelle région "Grand Est" en 2016 - qui englobe l'Alsace, la Lorraine et l'ancienne région Champagne-Ardenne - a fait disparaître une représentation politique propre à l'Alsace. Donc, à terme on peut craindre une disparition du peu d'audiovisuel public propre à l'Alsace : France 3 Alsace et France Bleu Alsace.

Au fait, avons-nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom ? Quelle est leur contribution à l'animation de la vie politique, à la diffusion de la langue et la culture régionale, à la présentation des enjeux économiques, à la valorisation de notre patrimoine historique, de la vie culturelle de notre région ? Assurément la réponse est négative !

La situation est très insatisfaisante car ce qui frappe c'est, sauf exception, l'illisibilité, la pauvreté de la programmation en dépit des efforts faits en matière d'information régionale et le temps restreint de "décrochage" au bénéfice de l'antenne régionale par rapport au réseau national. Ce n'est pas la programmation de l'un ou l'autre magazine qui modifie l'impression d'ensemble. Ce n'est pas la peine de faire la comptabilité des heures de diffusion. On sent que les médias audiovisuels publics régionaux français souffrent d'un manque de moyens budgétaires ; qu'ils sont "plaqués" dans le paysage audiovisuel ; qu'ils ne font pas corps avec la région ; qu'ils ne sont pas enracinés et donc pas appropriés par les alsaciens. Cela est vrai

des présentateurs télé et plus encore des présentateurs radio, qui nous apparaissent totalement anonymes, hors sol. Une simple observation montre que FR3 et France Bleu Alsace ne sont pas une vraie télévision et une vraie radio régionales mais une chaîne et une station nationales qui comprend chacune dans sa programmation des décrochages régionaux limités dans le temps à certaines heures plutôt de faible écoute. La programmation radio par exemple se concentre sur la chanson française et des informations pratiques (route, sorties, cuisine, jeux...). Je ne veux pas avoir la cruauté d'esquisser une comparaison avec l'organisation et les moyens du SWR en Allemagne.

Ce qui frappe, c'est l'indifférence de la classe politique alsacienne par rapport à ce sujet. Pourtant il est essentiel puisqu'il s'agit rien de moins que de la survie de l'identité culturelle et linguistique de l'Alsace.

Au niveau de certains élus et de certains partis on sent même une certaine hostilité par rapport à une affirmation forte de l'identité, de la langue et la culture régionale par peur pour l'unité nationale qui n'est pourtant en rien menacée. Au contraire, on ne devrait que se féliciter de la richesse de la diversité régionale en France ; de la contribution de cette diversité au rayonnement et à l'image du pays.

Ce qui frappe encore plus, c'est l'indifférence, le manque d'engagement, le renoncement de la part d'une majorité de la population alsacienne pour le maintien et le rayonnement de sa propre culture : pour continuer à s'exprimer dans sa langue maternelle ; pour perpétuer ses propres traditions. C'est une situation qui est rarissime. La raison qui est souvent avancée c'est le souhait de ne pas se singulariser, de s'intégrer, "d'être comme les autres". Sur ce plan, la réussite est totale.

"Un peuple qui n'a pas de mémoire, n'a pas d'avenir" répète-t-on souvent.

Il est vrai que ni le système d'enseignement national, ni les médias audiovisuels régionaux ne font la place qu'il faudrait à l'histoire, la géographie, l'économie, la langue et la culture régionale sous toutes ses formes. La transmission de cet héritage unique va donc être rapidement interrompu.

Au niveau de l'audiovisuel régional public on a comme l'impression que tout est organisé de telle façon que les auditeurs et téléspectateurs un peu "exigeants" au niveau de la qualité se tournent tout naturellement vers les médias nationaux.

Par ailleurs on observe que les médias régionaux privés tant au niveau de la télévision que

de la radio, ne sont intéressés que par certaines catégories, certains segments d'auditeurs/télespectateurs comme les jeunes, les sportifs, les adeptes de chansons. Il ne sont pas intéressés à faire revivre et développer les différentes facettes de notre culture régionale.

Pourtant il y aurait de quoi faire ! La matière est là, inexploitée dans tous les domaines. Par exemple au niveau :

CULTUREL

Le théâtre

Aucune pièce en alsacien n'est jamais programmée par France 3 ni en direct, ni après enregistrement, alors que le théâtre alsacien est très vivant avec ses nombreuses troupes à travers toute la région. Je pense au théâtre qui, à l'opéra du Rhin saison après saison présente des pièces classiques du répertoire régional, par exemple de G. Stoskopf, mais aussi aux revues satiriques du théâtre de la Choucrouterie qui seraient ainsi accessibles aux personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer.

Musique et chorales

L'intérêt pour la musique et le chant choral est une spécificité alsacienne. Il y a 1 400 chorales en Alsace et 36 000 choristes.

Il y a aussi un nombre impressionnant d'ensembles musicaux, de groupes de jeunes qui cherchent à obtenir de la visibilité. Que ce soit des ensembles de musique classique, moderne, ou folklorique.

Aucune plage horaire radio ou télé n'est consacrée à ces ensembles orchestraux, en particulier à la musique folklorique, ni aux chorales laïques ou religieuses. Pourtant tout cela est une mine d'or pour les médias régionaux. Au delà de la diffusion des spectacles on pourrait organiser des concours, interviewer des chefs de chœurs, des chefs d'orchestre, des solistes. Susciter des vocations au niveau de la jeunesse.

LA littérature et la création artistique

La littérature alsacienne est riche de son ancienneté puisque ses débuts remontent au moyen âge. Elle est trilingue -allemand, alsacien, français-. L'expression linguistique alsacienne est suivant le cas, tout à la fois, savoureuse, truculente, imagée et poétique. Les auteurs de toutes les 3 expressions linguistiques méritent d'être connus.

Malheureusement aucun média audiovisuel régional n'a jamais programmé de magazine littéraire permettant la présentation d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant de pensée qui s'inscrirait par exemple dans l'espace rhénan. Je pense aux frères Matthis, à André Weckmann, à René Schickelé et bien d'autres.

Il en est de même pour d'autres créateurs, qu'il s'agisse de peintres, de sculpteurs, etc...Je pense à Tomi Ungerer.

HISTOIRE ET TOURISME

Le souvenir de la programmation d'une émission entièrement consacrée à un événement historique significatif autre que lié à la première ou la seconde guerre mondiale échappe à la plupart d'entre nous. Et pourtant, l'Alsace a une histoire très riche depuis son appartenance au Saint Empire, à son incorporation au Royaume de France. Il y a une foule d'événements et de personnages régionaux qui mériteraient qu'on en parle d'une manière ou d'une autre. D'autant que l'évocation historique peut-être au service de l'éducation populaire et du tourisme (présentation de villes/villages, jeux, concours).

Je pense à la bataille de Hausbergen en 1262 ; à la construction de la cathédrale de Strasbourg ; à la guerre des paysans en 1525 ; au rôle de Lazare de Swendi auprès de Charles Quint ; à la présentation des œuvres et expositions des musées ; au rôle de pionnier en matière pédagogique du pasteur Oberlin au 18ème siècle ; aux multiples facettes d'A. Schweitzer, etc. Dans ce contexte on peut aussi s'interroger pour savoir si en cette année 2017, à l'occasion du 500ème anniversaire de la proclamation des thèses de Luther, les médias audiovisuels régionaux envisagent une émission sur le protestantisme en Alsace.

SPORT

Tout le monde sait qu'au niveau de la notoriété le champion de rally automobile Sébastien Loeb est plus connu en Alsace qu'Albert Schweitzer !

Aujourd'hui il n'y a pas un domaine plus porteur au niveau régional et local auprès des jeunes et des moins jeunes que le sport et la compétition sportive ?

Et pourtant, France 3 Alsace ne retransmet pas de matchs en direct. Que ce soit pour le football, le basket, le handball, le hockey ou d'autres sports. Quel est le problème ? Est-ce que les fédérations sportives régionales ne sont pas demandeuses ? Est-ce une question de

droits de retransmission à payer aux fédérations ? Est-ce une question liée à l'absence d'autonomie de programmation de France 3 Alsace ? Est-ce plutôt le fait que la direction nationale de la chaîne veut donner la priorité à la programmation nationale ?

C'est ainsi qu'il y a quelques mois il n'y a pas eu de décrochage régional pour permettre aux téléspectateurs alsaciens et particulièrement ceux de "l'Alsace bossue" de suivre sur l'écran le match de 16ème de finale de la Coupe de France entre Sarre Union et Lorient.

Par contre ces mêmes téléspectateurs ont pu voir au même moment dans le cadre de la programmation nationale un match de 1ère division entre le PSG et une autre équipe. Tout est dit !

VIE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Il manque une plage horaire permanente pour une émission régulière centrée sur l'économie régionale alsacienne. Ses défis, ses succès, ses problèmes. Une foule de questions se posent en permanence au niveau global, au niveau des branches d'activités et au niveau des entreprises.

Par exemple, que représente la création de la Région Grand Est pour l'économie alsacienne ? Quelles opportunités ?

Mais aussi une interrogation ! Représente-t-elle un gain ou une perte d'image pour les investisseurs internationaux intéressés à produire en Alsace ? Quelles conséquences sur la coopération avec les entreprises allemandes et suisses ? L'économie alsacienne va-t-elle davantage se tourner vers l'Ouest, se détourner de l'Est ? Qu'en est-il de l'adaptation des formations techniques et linguistiques ? Qu'en est-il de l'évolution du marché de l'emploi, notamment transfrontalier ?

Bon nombre de téléspectateurs se posent ces questions.

Une telle émission régulière permettrait aux acteurs clé au niveau régional : chefs d'entreprises, syndicalistes, économistes universitaires, autorités publiques, de familiariser les téléspectateurs avec la réalité de l'économie alsacienne, ses problèmes sectoriels de reconversion et d'adaptation à la concurrence, aux défis écologiques, aux exigences sociales. De présenter les forces, les faiblesses, les projets et les succès des entreprises. Elle serait une tribune, un cadre de débat sur la base de reportages documentaires, d'interviews à réaliser par les équipes de France 3 Alsace.

VIE POLITIQUE

À quand la retransmission en direct des travaux des deux Conseils départementaux et du Conseil régional comme sont retransmis les travaux de l'Assemblée Nationale.

Au delà de cela, il faut savoir que le téléspectateur-citoyen ne veut plus seulement être informé sur un sujet majeur en 2 minutes dans un journal télévisé de 20 mn.

Il souhaite comprendre les enjeux des questions d'actualité régionale par des interviews et mieux encore, des débats à organiser par les médias audiovisuels régionaux au même titre que sont organisés des débats sur les chaînes nationales sur les enjeux nationaux. Il souhaite participer directement. France 3 Alsace répond déjà partiellement à cette question. En effet FR3 programme un débat + ou - politique le samedi matin "la voie est libre".

Malheureusement à une heure de faible audience. À titre d'exemple, nombre de questions régionales justifient d'éclairer le téléspectateur : Quel sentiment par rapport à la Grande région ? Comment revenir à une représentation politique propre à la Région Alsace seule ? Pourquoi fermer Fessenheim ? Quelles énergies alternatives doivent être développées au niveau régional avec le concours des habitants ? Quel rôle pour les habitants en matière d'économies et de production d'énergie ? Grand Contournement Est, pourquoi ? Y a-t-il une alternative ?

En fait il faut bien constater que les médias audiovisuels régionaux ne sont pas utilisés d'une manière optimale pour faire connaître aux auditeurs/téléspectateurs les personnalités politiques et les décideurs de leur région. Il y a incontestablement des progrès à faire dans ce domaine dans l'intérêt de tous et surtout de la démocratie.

Finalement, l'alternative est assez simple.

Voulons-nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom qui par leur moyens budgétaires, leur durée de diffusion, leur capacité de décision en matière de programmation constituent une contribution importante à la transparence de la vie politique, à la diffusion de la langue et la culture régionale, à la présentation des enjeux économiques, à la valorisation de notre patrimoine historique, et donc de la vie culturelle de notre région ?

Ou, sommes-nous d'accord pour nous contenter de la situation insatisfaisante actuelle ?

N'est-ce pas finalement le rôle des hommes/femmes politiques d'être les "porte-parole" de la volonté générale ?

Encore faut-il que cette volonté existe et s'exprime ! Il n'y a pas de démocratie sans engagement.

Jean-Pierre Berg

Parole interdite

(Par Sylvie Reff-Stern) – Ne pourrait-on pas dire qu'une parole non entendue est en fait une parole interdite ? Comme celle exprimée dans ces centaines de milliers de signatures envoyées à Paris pour exprimer le refus de cette fusion imposée ? Des signatures ignorées, méprisées. Tout comme le gouvernement de Vichy ignora l'annexion.

Les Alsaciens n'existent pas. Un ministre l'a d'ailleurs confirmé.

Le mariage forcé (vraiment pas consommable) de cette fusion nous ramène avec une heureuse brutalité à notre histoire. C'est que ma classe d'âge a surgi du silence : celui de la parole interdite des pères, et de son impossible transmission. Grande était la tentation de se taire aussi.

Mais en Alsace on chante ce qu'on ne peut pas dire. Surtout les femmes, plus proches des sources : celles du langage, de la conscience, de ces gestes quotidiens où se transmet l'essentiel, d'une culture et de son parfum de vie. Ne sont-ce pas elles d'abord qui transmettent ? La langue, le sens des gestes, elles qui nourrissent les cœurs de chants et la mémoire de contes et d'Histoire : pas celle des manuels officiels qui ne dit jamais rien de notre histoire, mais celle qui se transmet de bouche à oreille, de cœur à cœur.

C'est ainsi que dès mes années d'université, en 1965, je commençais à créer mes chansons en alsacien. La langue française avait beau être qualifiée de plus belle langue du monde, elle ne suffisait pas à exprimer le joyeux torrent surgi des profondeurs, elle ne collait pas aux choses. Elle récitait et jasait sur nous en nous ignorant. À croire qu'elle ne nous aimait pas. Il manquait l'essentiel.

Cette langue française foisonnait de poèmes magnifiques, et nous n'avions rien pour dire la beauté douloureuse de notre histoire et de nos vies.

Jalouse pour les miens, je souhaitais en faire autant en alsacien. Au cours de ces années

d'université dont les étés se passaient sur des chantiers de jeunesse à travers toute l'Europe naissante, je chantais tout ce qui touche à nos vies : nos quotidiens, notre vécu, le courage, notre langue, la nature menacée, les ouvriers étrangers, notre histoire mais aussi celle des autres avec les Mères de Mai, Solidarnosc, la Bosnie, la Tchétchénie.

Mes premiers livres venaient de sortir en français à Paris, mais j'étais heureuse de montrer que l'on pouvait tout exprimer en alsacien. La construction de la centrale de Fessenheim provoqua une prise de conscience des trois côtés du Rhin, où poètes et chanteurs s'unirent de comprendre que leur langue maternelle possédait une puissance d'émotion et de conviction surgie des racines de l'être, bien plus efficace que le vernis langagier imposé par la loi.

Des festivals de chansons comme Schelige singt immer noch et Summerlied créé par le courageux Jacques Schleef en assurèrent le relais, sans oublier de rares éditeurs généreux comme Armand Peter ou des revues comme Land un Sproch un d'Heimet. Actuellement le Centre culturel alsacien reste avec l'émission Rund um, l'OLCA, le théâtre alsacien et les sept Dichterwaj la seule émergence visible de la langue alsacienne.

Il faut croire que l'interdiction de parole a porté ses fruits, puisqu'il n'existe plus aucun festival de chanson alsacienne à présent, là où les Bretons en dénombrent des dizaines. Faut-il se taire pour autant ? Est-il bien utile de préciser que les DNA ignorent toute parution en alsacien ? Et qu'un spectacle trilingue comme le Zopf, vu par un millier de spectateurs, n'a été commenté par aucun journaliste ? Parole ignorée, donc interdite.

En partie par le monolinguisme des nouvelles générations de journalistes. Un monolinguisme encouragé, responsable des 25 % de chômage de jeunes dans la région strasbourgeoise, alors que ce même taux tombe à 2 % deux kilomètres plus loin, à Kehl, où ces jeunes chômeurs trouveraient aussitôt un emploi s'ils savaient l'allemand.

Quel contraste affligeant avec la richesse sonore de nos univers d'après-guerre, qui résonnaient joyeusement de plusieurs langues. Une richesse confirmée par les travaux de l'ingénieur Tomatis, qui soulignent l'importance de l'imprégnation sonore précoce qui conditionne tous nos apprentissages futurs. La richesse vocalique et consonantique de l'alsacien non seulement ne fige pas le gosier, mais permet d'identifier les sons des autres langues et partant de les reproduire.

Il suffit de voir avec quelle aisance les petits dialectophones apprennent des langues qui ne leur sont plus vraiment étrangères, parce qu'ils en reconnaissent et en maîtrisent les

fréquences, les accents et les associations de consonnes et de voyelles déjà existants dans leur langue natale.

Car chacun n'a qu'une langue natale qui, d'avoir traversé les siècles, sait ramener les grands problèmes à quelques expressions simples. C'est la langue du cœur qui en fait un haut lieu de résistance, de réjouissance, de certitude : e Baum bliit e Baum, un schonsch niks...

Et qui pourrait la transmettre sinon cette dernière génération dialectophone de grands-parents ? Qui pourrait transmettre toutes ces richesses, la splendeur spirituelle de notre Moyen-Âge, de notre passé culturel, la foule de nos grands hommes, nos penseurs et artistes, nos cinq prix Nobel, nos lois et solutions originales, notre ardent pacifisme qui nous fait naître citoyens du monde, sans oublier la cathédrale, seul temple sur terre à générer un taux vibratoire de 2 700 000 unités Bovis, les plus haut lieux sacrés tels que Lassa ou Chartres ou Chéops ne vibrant qu'à 2 300 000 unités ?

Comment ne pas croire que ce lieu de condensation du sacré ne nous a pas été donné pour rien et que la cathédrale non seulement nous protège mais aussi nous inspire en indiquant la direction et la nature de notre mission ?

Autant de raisons de ne jamais nous taire. Car notre espérance se nourrit du meilleur de la mémoire collective, celle qui nous a permis de rebondir après chaque épreuve et de devenir ce que nous sommes. Elle est le précieux clou de notre fauteuil, qui nous garde vifs et en état d'alerte, nous contraignant à trouver des solutions qui nous ressemblent.

C'est une mémoire et une espérance plurielle, vive de rester blessée, tressaillante de toutes les émotions muselées par cette parole interdite.

C'est pourquoi nous ne nous taisons jamais

Mais laissons terminer deux écrivains Le premier est Jean Giraudoux, qui s'exclame dans son article de novembre 1939 : « Jamais langage n'a plus mérité d'être respecté que le langage alsacien. Il est le voile sous lequel les Alsaciens ont entretenu leur indépendance et leur mémoire. »

Le second est un prêtre des Landes, Michel Edran, qui remarque en 1953 dans la Voix d'Alsace : « L'Alsace va mourir. Je sais bien que de tout temps la politique des Rois était centralisée ; elle faisait cependant une exception pour ces provinces venues d'un Saint Empire Romain Germanique où, de toujours, une fédération d'États a été préférée à la

formation d'une nation. Mais demain ses habitants passeront dans le moule commun qui fera d'eux des citoyens moyens d'une République une et indivisible, après leur avoir fait perdre tout ce qui leur était propre, c'est à dire tout ce qui faisait d'eux des hommes... »

À un pasteur du sud qui venait de perdre un petit enfant, l'on conseilla de venir en Alsace « tu verras, tu t'y sentiras compris, car ce sont des gens qui ont su souffrir avec l'intelligence du cœur et faire quelque chose de profitable de leur histoire... »

Une histoire qui continue de nous parler, afin que jamais nous ne nous résignons au silence, et que la parole interdite redevienne un chant d'espérance.

Des mots et des Langues

(Par Pierre Klein) - Mots en question, question de mots : l'allemand et le français

L'allemand

Le terme « **deutsch** » (= allemand) apparaît pour la première fois en 786 sous la forme latine **theodiscus** dans un texte de Georg von Ostia. Il trouve son origine dans l'adjectif francique de l'ouest **theudiska** (theudo=Volk : theudiska=populaire, ce qui appartient au peuple). Il réapparaît en 788 au Reichstag (Diète) zu Ingelheim, où il est question de **theodisca lingua**. Puis en 813, lorsque Charlemagne demande au clergé de ne plus prêcher uniquement en latin, mais aussi dans les langues romane et tudesque, **in rusticam Romanam linguam aut Theodiscam**. **Theodiscus** ne devait être initialement employé que par les clercs et que pour désigner ce qui est populaire, en l'occurrence la langue populaire, c'est-à-dire le germanique de l'Ouest (= bas-allemand + haut-allemand). Par ailleurs, à partir du IXe siècle apparaît dans la langue populaire et dans toute l'Europe centrale le terme **frencisg** (=francique). Ainsi, Otfrid von Weissenburg utilise **frencisg** dans son **Evangelienbuch** pour qualifier la langue dans laquelle son œuvre est écrite et **theodiscus** dans le commentaire qu'il en fait en latin. Parler le **theodicus** (=deutsch) veut donc dire parler comme parle le peuple. À partir de la fin du IXe siècle, **theodiscus** est peu à peu remplacé par **teutonicus** et **teutonia**. La **teutonia** peut être considérée comme une nation culturelle fondée sur le sentiment de l'appartenance commune et englobant l'ensemble linguistique et culturel allemand. Elle est préexistante aux États. Au début du XIe siècle apparaît en francique de l'Est le terme **diutisc**. Comme **theodiscus** et **teutonicus**, **diutisc** et sous sa forme moderne **deutsch** (=allemand), constitue le terme générique pour désigner la langue de tous les pays ou régions de la **teutonia**, qu'elle qu'en soit la forme régionale,

austro-bavaroise ou alémanique, francique ou saxonne... parce que chacune de ces formes est issue du germanique de l'Ouest. Il définit dès l'origine la langue de tout un ensemble. Voilà pourquoi l'alémanique et le francique d'Alsace ou allemand dialectal d'Alsace ou encore « Elsasserdtisch » sont qualifiés d'allemands, parce qu'inscrits d'emblée dans ce schéma, à l'instar de l'alémanique en Pays de Bade ou en Suisse et du francique en Palatinat... parce qu'ils se situent tous dans l'aire dialectale de l'allemand. Voilà pourquoi l'Alsace, avant de devenir bilingue et peut-être un jour monolingue française, est une région de langue allemande. Cependant, au cours du même siècle, les termes **thiudisca** et **diutischemi** apparaissent pour la première fois pour désigner le pays : **thiudisca liude, diutischemi lande**. Puis le terme **diutischin** est employé pour signifier la langue, le peuple et le pays (concepts politiques) : **diutischin sprechin, diutischin liute, in diutischin lande** (Annolied 1090). **Diutischin** donnera **teutsch** puis **deutsch** qui seront, au cours des siècles suivants, de plus en plus utilisés au détriment de **frencisg**, auquel ils finiront par se substituer. Ils prendront une connotation identitaire de plus en plus forte, surtout à partir de 1500, autour de l'Empereur Maximilian et, en particulier, chez les humanistes alsaciens. À partir du XVI^e siècle, l'aire dialectale allemande adopte définitivement une forme écrite commune, une langue de culture de référence, une koinè, à savoir le haut-allemand (**Hochdeutsch**), l'allemand moderne ou littéraire ou encore standard. Là aussi l'Alsace s'inscrit d'emblée et pour les siècles à venir dans ce schéma. Voilà pourquoi l'allemand, qu'il soit standard ou dialectal, est la langue régionale d'Alsace et, conséquemment, une des langues de France. De nos jours le terme **deutsch** désigne la langue de tous les pays de langue allemande, mais il ne désigne le pays et la nation que pour la seule Allemagne (**Deutschland**). Les termes français allemand et Allemagne viennent respectivement du latin **alamanus** et **alemania**. En français, tous les Allemands sont donc des Alamans et l'Alémanie est toute l'Allemagne. Comme en Alsace, toute l'Allemagne est encore improprement qualifiée de pays souabe (**s Schwoweland**) et tous les Allemands sont souvent appelés les Souabes (**d'Schwowe**).

En conclusion

Le mot (générique) allemand désigne tous les dialectes, qu'ils soient bavarois, saxons, suisses, alsaciens... et le standard.

Le français

Le terme « **français** » apparaît pour la première fois sous la forme latine **franci** tirée du germanique **frank** (= libre). Il désigne les Francs installés sur la rive droite du Rhin, en **francia**, territoire primitif des francs (selon Saint Jérôme).

Après la chute de l'Empire Romain, l'expansion germanique et les conquêtes franques, deux nouvelles **francia** font leur apparition, d'une part, la petite France (= **francia**), le pays des Francs, aux contours variables, compris entre Somme et Loire (base de la Neustrie, du duché de France, du domaine royal, de l'Île de France et, bien plus tard, de la France), et d'autre part, la grande France, les pays dominés par les Francs, espace politique plus étendu appelé **regnum Francorum**, royaume des Francs (en allemand : **Frankenreich**, empire des Francs). Son roi est appelé **rex Francorum**, roi des Francs.

À partir du IX^e siècle, l'expression latine **lingua romana** est utilisée pour signifier la langue parlée par le peuple et, à partir du XIII^e siècle, les expressions latines **lingua gallica** ou **gallicana** et **lingua d'oïl** pour la langue parlée par le peuple au nord de la Loire, par rapport à la **lingua d'oc** parlée au Sud. La langue d'oïl est composée du picard, du normand, du lorrain, du wallon, du francien...

Le mot **franceis**, nom et qualificatif d'où sortiront Français et français, fait son apparition en 1080 dans la chanson de Roland, donc en anglo-normand (manuscrit d'Oxford). Vers la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, il commence à remplacer **franci**. Le paradoxe, qui n'en est pas un, voudra que les Francs de l'Est désigneront aussi, pour un temps, leur langue du nom de **francisg**, l'équivalent allemand de **franceis**. De **francisg** sortira **fränkisch** (=francique, une forme d'allemand), la langue des rois mérovingiens et carolingiens.

Après plusieurs partages du royaume des Francs, quatre **francia** se distinguent : la **francia** ou petite France, la **francia** de l'Ouest ou **francia tota** (base de la France actuelle), la **francia** de l'Est (future Allemagne) et une **francia media** de courte existence. Des complexités homographes s'installent durablement à propos de toutes ces **francia**, en particulier entre les notions très souvent confondues de petite France et France de l'Ouest. Elles en induisent d'autres au niveau de la langue. En effet, **franceis**, puis **françois** (à partir du XII^e siècle) et **lingua gallica** désignent tantôt le seul dialecte de l'Île de France, tantôt la langue parlée dans toute la partie septentrionale de la France actuelle (au nord de la Loire). Ces confusions s'ancreront durablement dans les esprits, même si en 1254, le **rex Francorum** (roi des Francs) devient officiellement le **rex Franciae** (roi de France).

La France moderne est en marche. La petite France absorbe, peu à peu, la grande France et lui impose son modèle linguistique, culturel, social, politique, administratif, religieux... Tout ce qui n'est point français, c'est-à-dire franco-parisien ou Île de Francien a vocation à le devenir, puisque ce tout appartient à la (petite) France. L'histoire de France est, à cet endroit, l'histoire d'un impérialisme, d'une sorte de colonialisme intérieur, d'un État, préexistant à la nation, qu'il va former selon le principe de l'unité dans l'uniformité,

notamment linguistique.

À partir du XVIIIe siècle **français** se substituera à **françois**.

Et ce n'est qu'en 1889 que l'on trouvera un nom au dialecte de l'île de France, à savoir le **francien**.

Le français prend véritablement son essor lorsque le **françois** n'est plus le **francien** dont il est issu, mais la langue du roi et de l'administration et la langue de culture de référence, d'abord au nord de la Loire, puis dans toute la France et plus loin encore. Cela commence théoriquement au XIIIe siècle et s'impose véritablement au XVIe siècle. L'histoire de la langue française est intimement liée à l'histoire de la France.

En conclusion

Le mot français ne désigne à l'origine qu'un dialecte parmi d'autres de la langue d'oïl, le françois ou francien. Un dialecte qui deviendra la langue de tout le territoire français. Le picard, le lorrain, le champenois, le bourguignon... sont certes français, mais ils ne sont pas du français...

Pierre Klein

Communiqué présidentielle 2017

Dans quelques jours, les Français seront appelés à élire un nouveau Président de la République.

Les associations signataires du présent communiqué constatent que l'Alsace n'a rien à attendre, quant à une défusion du Grand Est, de ce scrutin, puisqu'aucun des candidats à cette élection ne s'est engagé pour renforcer la démocratie régionale et plus particulièrement pour redonner à l'Alsace une existence institutionnelle.

Nous n'avons donc aucune recommandation à faire, mais chacun connaît notre engagement pour les valeurs démocratiques et le renforcement de l'Europe.

À l'occasion des élections législatives, **nos associations attendent des candidats une**

position claire sur la sortie de l'Alsace du Grand Est et un engagement ferme pour une Région Alsace disposant d'un statut et des compétences lui permettant de gérer ses besoins propres dans le cadre d'une véritable régionalisation.

Nous les solliciterons par des propositions concrètes.

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle (CUBI) - Club perspectives alsaciennes (CPA) - Initiative citoyenne alsacienne (ICA) - Foyer de l'étudiant catholique (FEC) - Fonds international pour la langue alsacienne (FILAL) - Association de parents d'élèves (OMA) - Baldeck Christelle (Les Alsaciennes unies) - Heimetsproch un Tradition - ABCM-Zweisprachigkeit

Bêtisier alsacien ou de l'hostilité au bilinguisme

**(Par Pierre Klein) - Bêtisier alsacien ou de l'hostilité au bilinguisme
Faut-il en rire ou en pleurer ?**

« Il y a des gens qui s'imaginent qu'en Alsace c'est libérer les enfants que de les laisser parler l'alsacien. Ce serait à mon avis un non-sens, car ce serait retourner à l'homme des cavernes ». Propos tenus par un Inspecteur de l'Éducation nationale en 1973, in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Un enseignement de l'allemand ne peut convenir à côté de la frontière ». Madame GOMIS, Inspectrice des écoles maternelles, 1969, in L'Alsace, dir. PK, Éditions. d'Organisation, Paris, 1981.

À propos de la réintroduction du bilinguisme à l'école primaire : « ... Nous voyons par exemple que, dans les écoles supérieures, on ne débute avec l'enseignement d'une langue étrangère qu'après l'accomplissement de l'âge de 11 ans. Pour quelle raison alors l'enfant, auquel les parents pour des raisons matérielles ne peuvent pas donner une instruction supérieure, doit être traité autrement » ? Sorgius, séance du Conseil Général du 23 avril 1947

« Vous voulez que notre province soit peuplée d'Alsaciens parlant avant tout très bien le français, mais ayant également une connaissance de l'allemand...Vous devez faire confiance à la France pour que son gouvernement trouve un système qui ne brime rien et n'abandonne personne ». Monsieur le Préfet, séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 25/4/1947

« Nous voulons défendre un bilinguisme qui permet à nos enfants de passer sans heurt du français à l'allemand, de réfléchir indifféremment dans l'une ou l'autre des langues... Nous ne désirons pas d'enseignement de la langue allemande ni dans les écoles maternelles ni dans les trois premières années de l'école élémentaire ». Monsieur Deininger, séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 8/11/1971

« Permettez-moi, très amicalement, de vous mettre en garde contre le terme alémanique, car rien n'est prouvé à ce sujet. J'aimerais simplement vous dire qu'en ce qui me concerne je ne sens pas la moindre trace de culture alémanique. Il y a des générations de 1700 à 1850 qui n'ont aucune trace de culture alémanique. D'autres ont peut-être subi le joug germanique, mais il n'est pas question de culture alémanique ». Monsieur Grossmann (qui parle un dialecte alémanique), séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 12/6/1972

« J'ai le regret de vous faire connaître que les récentes instructions ministérielles relatives à l'introduction de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire ne me permettent pas de donner un avis favorable à votre proposition d'ouverture d'un cours d'allemand à l'école primaire de Mundolsheim ». L'Inspecteur d'Académie, 26/9/1972 in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

Nous avons déjà assez de difficultés comme ça avec l'initiation au français... De toute façon, il est trop difficile d'apprendre en même temps deux langues...Nous sommes en France, nous vivons dans un système français...Le dialecte rend de mauvais services... ». in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Je suis contre, parce que l'introduction d'une autre langue compromettrait l'équilibre psychologique de nos enfants...De toute façon, nous sommes tous des déracinés... ». in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Le dialecte, c'est aux parents de le transmettre. L'école est là pour enseigner le français ». Une inspectrice de l'Éducation nationale, 1976 op. cit.

« Il faut que le français devienne la langue maternelle de tous les petits...Il n'est pas souhaitable que vous fassiez usage de l'alsacien dans vos dialogues avec eux ». Une

inspectrice de l'Éducation nationale, 1976 op. cit.

« Pour nous, ce qui compte avant tout, c'est l'égalité des chances dans la conquête de la langue française. Oui, l'égalité des chances, c'est l'objectif n° 1! La maternelle est la clé de la démocratisation » ! Une institutrice, 1976 op. cit.

« Le conseil général (du Bas-Rhin), dans sa séance du 18/12/1978, s'inquiète de la régression du parler dialectal. Pour enrayer cette tendance dangereuse, il décide: l'étude de modalités de soutien à l'initiation éventuelle du dialecte à la maternelle... ». Compte rendu de séance.

« Je dois tout d'abord de vous préciser que le dialecte alsacien n'a jamais été la langue maternelle des Alsaciens et que seule la langue française est reconnue comme telle ». André Bord, Président du Conseil Général du Bas-Rhin, 1979 L'Alsace les Edit. d'Org. 1981

« Je tiens à vous exprimer ma pensée qui est aussi celle de bon nombre d'enseignants, je crois. Votre acharnement à vouloir imposer un bilinguisme généralisé en Alsace est purement scandaleux, car il constitue une atteinte grave à la liberté individuelle. Vous êtes bien contraints de constater que de telles manœuvres sont vouées à l'échec dans une nation où l'esprit de liberté, de libre-arbitre prime tout. Sous prétexte de défendre un patrimoine linguistique, expression très en vogue, vous en venez à des pressions insupportables...Le folklore, le dialecte, les patois, c'est charmant, qu'ils demeurent...Si le temps les faits disparaître, il faudra s'y résigner... ». Une directrice d'école primaire, 1981, Les cahiers du bilinguisme

« Un homme entre 40 et 45 ans m'a arraché le micro des mains, m'a donné un coup et a dit qu'on est en France et que je dois m'arrêter de parler boche, espèce de sale boche... ». Villanueva, lors d'une émission dialectale, Radio Dreyeckland, 1984 op. cit.

« Est-il possible, dans un esprit détendu et amical, de demander... aux Alsaciens de faire l'effort de parler français ? ». Centre Médical MGEN, Trois-Epis, 1984 op. cit.

Vous avez bien voulu me transmettre une lettre que vous a adressée....., le Président du Comité pour l'Enseignement obligatoire de la Langue et de la Culture régionales en Alsace. Je conviens avec vous qu'il n'est pas possible d'envisager de rendre obligatoire un tel enseignement... ». Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale, 1985 op; cit.

« On retrouve les fameux quatre S de Riehm : Sprache, Sitte, Siedlung, Stamm (en langage « goetschien », cela se traduit par bilinguisme, « valeurs », bretzel et

colombages) ». Georges Bischoff, in Saisons d'Alsace n°129

« *Mais le centrisme alsacien chrétien-social s'est dilué, miné de l'intérieur par l'émergence d'un discours régionaliste à consonance identitaire quasi ethnique de type Blut und Boden (notre langue, notre culture)* ». Bernard Reumaux, in Saisons d'Alsace n°129

« *Le vote Le Pen, parmi d'autres raisons, s'explique par le rapport trouble de l'Alsace à son histoire, par l'exacerbation récente et artificielle d'une « identité » bâtie plus sur ce qui sépare que sur ce qui rapproche, par l'effritement de quelques valeurs alsaciennes : la générosité et la solidarité* ». Bernard Reumaux, in Saisons d'Alsace n°129

Notes rassemblées par Pierre Klein

Relation : le premier journal est imprimé à Strasbourg en 1605

(Par Patrick Kintz) – Tous les Strasbourgeois connaissent la place Gutenberg d'où s'élève la statue de celui à qui l'on attribue – au demeurant par erreur – l'invention de l'imprimerie. Il n'est pas moins vrai que l'imprimerie strasbourgeoise a connu un véritable âge d'or à la fin du Moyen Âge et durant le XVI^e siècle. C'est donc dans un environnement plus que favorable que, pour la première fois au monde, parut un journal à parution régulière, reprenant les dépêches de toute l'Europe.



L'histoire commence chez un imprimeur, du nom de Johann Carolus, fils de pasteur, qui avait acquis l'entreprise installée dans un immeuble qui existe toujours à l'angle de la rue des Cordonniers et de la rue des Serruriers à Strasbourg.

La « Relation » telle était son titre, est ainsi devenue le premier hebdomadaire imprimé. En effet, bien que l'on parle de journal, il ne s'agit pas d'un quotidien. Son originalité est sa parution régulière. La langue utilisée est exclusivement l'allemand. Certes, et bien avant, ont paru des libelles, des pamphlets de toute sorte, mais à titre occasionnel.

Le contenu

Contrairement aux news contemporains, il n'y avait pas d'articles de fond avec des commentaires et des prises de position politiques ou religieuses. On est plus près des brèves de toute nature de l'Agence-France-Presse. Des faits, des bruits de toute nature et provenant de l'Europe entière, voire au-delà, le tout sur quatre pages. À l'origine, il n'y avait qu'exceptionnellement des informations locales. Ce n'est qu'au cours de la guerre de Trente Ans qu'elles apparaissent sous la forme d'indications d'ordre militaire. Par contre, le lecteur apprend les actes de piraterie sur les rives de la Méditerranée, l'accueil de la suite fastueuse de l'ambassadeur turc à Vienne, le retour en Espagne des navires en provenance d'Amérique, les conflits religieux en Hongrie, l'invention d'une lunette par un certain « Signor Galileo » de Florence, les audiences du Pape Paul IV, un homme a poignardé à Naples trente personnes dont sa jeune femme, tremblement de terre à Rhodes, trois mosquées ont brûlé à Constantinople...

Les correspondants

Chaque numéro comportait des informations envoyées chaque semaine depuis Cologne, Rome, Venise, Vienne et Prague, parfois plus rarement d'autres localités.

Chaque correspondant rassemblait des nouvelles de provenances diverses. Par exemple, de Venise parvenaient des échos de Constantinople et du Proche-Orient. Le correspondant de Cologne traitait l'Allemagne bien sûr, mais aussi les nouvelles venant d'Amsterdam, d'Anvers, de Bruxelles et de Paris. Ceux de Vienne et de Prague citaient les Turcs, les Hongrois, les Moraves, les Tatars...

La rapidité

Nous sommes au début du XVIIe siècle. Et l'instantanéité contemporaine était hors de question. On sait combien de jours étaient nécessaires pour recevoir un courrier, avec une fourchette assez ample ! Par exemple de Prague, il fallait compter entre 9 et 31 jours (!), de Vienne entre 14 et 24, de Francfort de 3 à 9. Bien évidemment, tout ceci était apporté par cheval (sans vapeur) et le courrier ne partait pas chaque jour.

La découverte de Relation

En 1955, François Ritter a écrit une « histoire de l'imprimerie aux XVe et XVIe siècles. Il écrivait que Jean Carolus a fondé un journal qui est considéré comme le plus ancien que l'on

connaisse ».

Jusqu'à la fin du XXe siècle, les historiens affirmaient que deux hebdomadaires avaient été créés en 1609 dont l'un à Strasbourg. Des recherches plus récentes ont permis de reconnaître l'antériorité, en 1605, à Strasbourg. En effet, Carolus avait demandé au Magistrat (les autorités de l'époque) – alors qu'il publiait son journal depuis quelques semaines – d'interdire aux autres imprimeurs et éditeurs de servir des nouvelles ordinaires pendant dix ans (!) sous menace d'une forte amende. Il avait cependant le bon sens de ne viser que les nouvelles qui lui parvenaient régulièrement. Les autorités ont rejeté cette demande en 1605. Le document existe aux archives de la ville.

On sait qu'il s'agissait véritablement d'un hebdomadaire : il existe deux collections quasi complètes des années 1609 (bibliothèque universitaire de Heidelberg) et 1612 (bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg).

Et cette histoire prend fin en 1681... (pour plus d'informations : Saisons d'Alsace, n° 100, juin 1988, pages 9 à 14 ; « regards sur l'histoire de l'Alsace du XVIe au XXe siècle », édition de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, par le professeur Jean-Pierre Kintz, à qui j'adresse un fraternel salut, qui a découvert la Relation avec Martin Welche, directeur du musée de la presse de Meersburg). Patrick Kintz

La langue de l'Alsace

(Par Jean-Marie Woehrling) – Le bureau du Conseil culturel d'Alsace a tenu le 10 février 2017 un débat sur la définition de la langue régionale. Après une vive discussion, à titre de compromis, ses membres se sont ralliés de guerre lasse à une définition adoptée par la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en conclusion des Assises de la langue et de la culture régionales :

« La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard »

Cette définition laisse cependant entières les différences d'approche. On peut dire que quasiment tous les membres du Conseil culturel sont d'accord pour considérer que sous le

« label » formel de « langue régionale d'Alsace », il faut promouvoir à la fois les dialectes et l'allemand standard. Tous sont d'accord pour souligner aussi bien la dimension émotionnelle et intime des dialectes que l'importance communicationnelle du standard. Malgré cela, les esprits se séparent sur le rôle et la nature de ces deux composantes :

- Il y a une tendance pour laquelle les dialectes forment une langue autonome, la seule que les Alsaciens ressentent comme étant la leur propre, l'allemand étant une langue « de référence », (« *l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes* » ; arrêté du 29 décembre 2007) utilisée à l'école et en vue d'une utilisation fonctionnelle (économie, échanges, etc.) mais que les Alsaciens ne reconnaîtraient plus comme leur langue, alors même qu'il en était ainsi dans le passé. Seule la « langue alsacienne » dans sa forme dialectale correspond au sentiment d'identification des Alsaciens, à la dimension culturelle et aux traditions propres à l'Alsace (théâtre, poésie, chant, danses, cuisine, etc. spécifiques à l'Alsace).

- Face à cette position, nous défendons la conception d'une langue unitaire qui inclut un niveau formalisé (avec un standard partagé sur le plan de l'aire germanophone) et un niveau dialectal (des parlars communs à des groupes territoriaux déterminés). Ces deux niveaux s'enrichissent réciproquement, les fonctions sociales de la langue se partageant entre ces deux niveaux. La culture de l'Alsace se définit par une rencontre des deux mondes culturels français et allemands : cela implique de considérer chacun de ces deux mondes comme constitutifs de l'Alsace. Dans cet esprit nous considérons que l'Alsace a deux langues : le français et l'allemand (standard et dialectes). Pour chacune de ces deux langues, nous revendiquons à la fois leur dimension culturelle planétaire et notre pratique locale (accent, alsacianismes, dialectes, etc.).

Nous comprenons le ressenti de ceux qui peinent à reconnaître l'allemand comme langue de l'Alsace. Nous ne méconnaissons nullement ce sentiment. Mais nous pensons que le « ressenti » ne peut, dans ce domaine comme dans d'autres, être le seul fondement d'une politique. Le ressenti actuel est le résultat d'un conditionnement culturel qui nous a été imposé. Le même ressenti conduit les jeunes générations d'Alsaciens à rejeter également les dialectes comme étant quelque chose qui leur est étranger. Nous opposons au ressenti l'exercice d'un choix raisonné fondé sur l'analyse objective d'une situation et sur la connaissance des mécanismes concrets de développement de disparition des langues telles que nous pouvons les observer dans des situations territoriales comparables.

Si nous ne voulons pas nous résigner au contexte actuel d'appauvrissement du patrimoine linguistique de l'Alsace, il faut nous concevoir une vraie politique linguistique ambitieuse et

cohérente. La conception d'une langue de l'Alsace constituée par un conglomérat de dialectes en relation de plus en plus lointaine avec une langue allemande conçue comme simple « langue de référence » ne constitue pas une base possible pour une telle politique : nous le savons bien, une telle perception n'a pas permis de formuler des revendications efficaces et peut tout au plus servir de cadre à un certain nombre de « soins palliatifs » pour laisser ce patrimoine linguistique mourir plus paisiblement. Les derniers Alsaciens pourront se consoler avec quelques gadgets qui n'ont aucun effet sur la société locale telle qu'elle est.

Une politique linguistique efficace, c'est-à-dire qui restaure un bilinguisme réel pour une partie significative de la population, ne peut se construire que si l'on inclut sans réserve le standard dans la langue à promouvoir

Notre affection pour les dialectes n'est pas moindre que celle de ceux qui mettent en avant le fait que l'allemand standard n'est pas perçu comme la langue de la région. À la suite de nos grands anciens (Eugène Philipps, André Weckmann, Adrien Finck) nous considérons que la connaissance du standard allemand est une nécessité pour la survie des dialectes. Mais sa connaissance purement fonctionnelle ne suffit pas ; il faut que la relation entre standard et dialecte soit restaurée. Cette condition ne peut être réunie si on ne reconnaît pas que nous avons affaire à une seule langue qui se manifeste sous différentes formes. La même dualité existe d'ailleurs pour le français et toutes les langues en général. Nos amis Bretons, Occitans, Basques, connaissent comme nous un standard et des dialectes ; comme nous, ils savent que le standard est indispensable à la survie des dialectes.

La distinction entre dialectes, seuls constitutifs de la « langue alsacienne » et l'allemand standard, simple « langue de référence », conduit à percevoir ce dernier comme un concurrent voire comme une menace des premiers : en développant les classes bilingues on aurait marginalisé les dialectes. La vérité, c'est que c'est la conception que se fait l'éducation nationale de l'allemand (langue internationale) qui la conduit encore aujourd'hui (malgré quelques belles phrases dans des circulaires) à refuser toute place aux dialectes (perçus comme facteurs de discrimination). Alors que la reconnaissance de l'unité entre dialectes et standard permet de faire « flèche de tout bois » : il faut faire usage de toute forme disponible de la langue régionale : dialectes là où ils existent encore, enseignants germanophones étrangers s'ils sont disponibles, enseignants alsaciens même si leur germanophonie est parfois mal assurée, etc. De Holderith à ABCM en passant par Weckmann, les partisans de l'allemand langue régionale ont toujours cherché à donner la meilleure place effectivement possible aux dialectes ; si le standard ne permet pas toujours de revivifier un dialecte moribond, il n'y a pas de cas où il lui a été nocif.

Les dialectes sont des variétés linguistiques qui permettent à leurs locuteurs de se reconnaître comme membre d'un même groupe

C'est un aspect fondamental. Mais aujourd'hui ce ne sont pas seulement les compétences linguistiques qui diminuent, c'est aussi la cohérence effective de ces groupes. Il est illusoire de vouloir reconstituer la communauté alsacienne à travers un dialecte alsacien. Il est pourtant très important de renforcer entre tous les habitants de l'Alsace (devenus très hétérogènes) un sentiment de communauté. Ce projet culturel commun tourné vers l'avenir, cette reconstitution d'une personnalité régionale a nécessairement une dimension linguistique. Mais dans la complexité actuelle de la société régionale, les dialectes et le standard se rapprochent, voire s'identifient face à des « concurrents » de plus en plus puissants ; français, mais aussi anglais. Ce ne sont pas les difficultés rencontrées par les dialectes qui affaiblissent la communauté locale. C'est la dissolution de la communauté locale qui conduit à la disparition des dialectes. Il faut donc un projet linguistique qui passe par un renforcement de la personnalité régionale et qui en inclut toutes les compétences. Cela implique d'y intégrer le standard autant que les dialectes.

Ce projet linguistique, il doit être pour nous le même que pour les Suisses alémaniques, les habitants de la communauté germanique de Belgique, les habitants du Tyrol du Sud : un ancrage fort dans le standard pour donner le plus de force possible au dialecte. Comme eux, il ne faut pas avoir peur d'appeler notre langue par son nom plutôt que de recourir à une périphrase compliquée que personne n'écoute ni ne comprend. Ces territoires se définissent comme « deutschsprachig ».

Nous pouvons appeler notre langue régionale « allemand d'Alsace »

Pour nous comme pour les Suisses germanophones, cette reconnaissance n'a rien à voir avec une appartenance nationale. Elle exprime avec justesse notre identité régionale qui n'a jamais été repli sur le local mais ouverture européenne tant vers l'est que vers l'ouest. Jean-Marie Woehrling